

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



30 Août 2022

N° 1

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

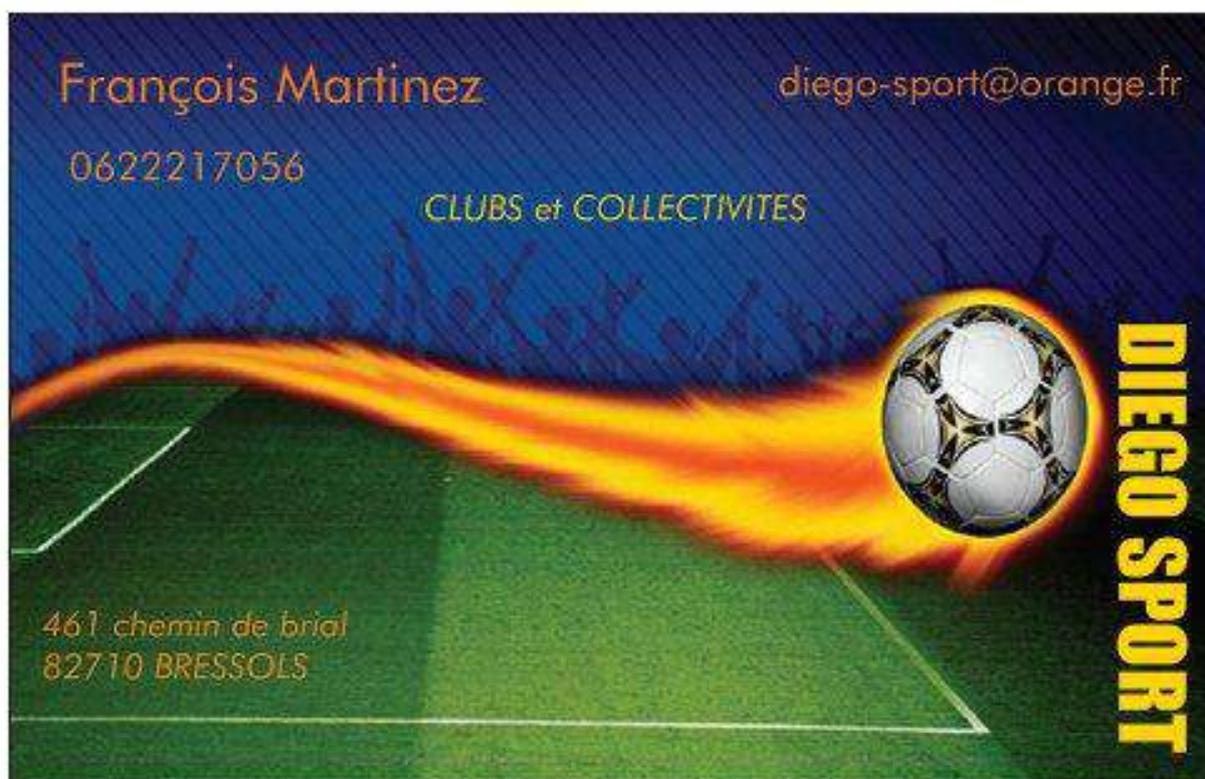
- Réunion de la Commission,
- Editorial,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Rédaction feuilles de match,
- Contrôle feuilles de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Certificats médicaux,
- Précision règlement,
- Les ballons,
- Challenge de la Sportivité,
- Information licences,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2022-2023
- Coupe de France A. Delaune,
- Coupe Occitane,
- Championnat,
- Calendrier Semaine 38,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect. The background is dark blue with a grid pattern. The text is in orange and yellow. The soccer ball is white with black panels.

François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES
461 chemin de brial
82710 BRESSOLS
DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 29 Août 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME et Marcel MARTINS

EDITORIAL

Après un été très chaud et des vacances bien méritées pour tout le monde, nous voilà tous prêts pour entamer une nouvelle saison qui nous l'espérons, sera bénéfique pour vos différents clubs, et se jouera comme la saison dernière dans le **respect de l'adversaire, des arbitres et du jeu.**

Nous avons perdu deux équipes, pour différentes raisons, FC FONBO et ATHLETICO TOLOSA C.

Une nouvelle équipe (ancien club de la FSGT) est venue nous rejoindre : **NEW TEAM** .

A noter que deux équipes changent de nom : l'équipe de **LOLA** devient " **GRINTA US** " et l'équipe de **FA ROQUES** devient " **RCL5P** "

Avec **35 équipes**, pour le championnat, nous avons composé 3 poules de 9 équipes et 1 poule de 8 équipes. Pour la constitution de ces poules nous avons tenu compte du classement final de la saison dernière avec les montées et descentes qui en découlaient.

A tous, les nouveaux comme les anciens, ceux qui travaillent ou qui cherchent un emploi, ceux qui étudient, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de notre football afin de passer de bonnes soirées dans un esprit loyal.

**Espérons pouvoir débiter la saison dans les meilleures conditions possibles.
Merci de votre confiance**

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement (chèque ou virement bancaire)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement (chèque ou virement bancaire)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **38 €**

Soit un total de **23 € par équipe**, ou **46 €** s'il y a deux arbitres.

LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

PRECISION REGLEMENT

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

LES BALLONS

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le **club recevant** et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, **chaque équipe** devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Ce challenge est reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.

Modification du délai pour validation complète des licences : à compter de la date de disponibilité des cartons licences à la commission, le délai qui est actuellement de 8 semaines (2 mois) sera ramené à **6 semaines maxi (1.5mois)**.

RELIQUAT DE SANCTIONS POUR LA SAISON 2022/2023

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison .

(Le détail des joueurs suspendus vous sera communiqué sur un prochain bulletin)

COUPE DE FRANCE AUGUSTE DELAUNE

Comme les saisons précédentes, vous aviez le choix de vous inscrire dans l'une ou l'autre des deux coupes proposées.

En Coupe de FRANCE Auguste DELAUNE, **7 équipes** se sont engagées et de ce fait la commission a décidé de ne faire qu'une seule poule avec ces 7 équipes.

Le Collectif Fédéral n'ayant pas encore établi pour cette édition le nombre de qualifiés, nous nous basons sur 4 équipes qualifiées (à confirmer) .

Composition de cette poule unique

POULE

FORZA VIOLA FC

AJ SAINT EXUPERY

SAINT ALBAN

PASPORT

ASFP LUSITANOS

FC CANTOU'LOUSAIN

FC POTO

Nous vous rappelons les trois points de règlement, particuliers à la Coupe Auguste Delaune, (à l'attention des nouveaux clubs... et des autres).

- Rentrée de touche au pied,
- Tacle interdit lors d'un duel avec un adversaire
- Le barème des points est fixé à : 3 points pour une victoire, 2 points pour un nul, et 1 point pour une défaite.

COUPE OCCITANE

Cette coupe concerne donc les équipes non intéressées par la Coupe DELAUNE. **25 équipes** se sont engagées et de ce fait l'épreuve se composera de 5 poules de 5 équipes.

Le tirage au sort a eu lieu le lundi 29 août 2022 au siège du Comité.

Les têtes de série sont les équipes ayant terminé dans les cinq premiers aux sorties des poules de la saison 2021-2022 : LES SHADOCKS DE SEILH, USEMA COLOMIERS, MECAPROTEC FC, TOULOUSE SA et FC BALEC (*).

POULE A

LES SHADOCKS DE
SEILH *

SB SPORT FC

ASC CNES

NEW TEAM

ASCA

POULE B

RCL5P
(ex FA ROQUES)

LES VIEILLES
CANAILLES

ATHLETICO TOLOSA A

FC BALEC *

TOLOSA DUCKS

POULE C

GRINTA US
(ex LOLA)

ASEAT

DYNAMO FC

TOULOUSE SA *

ATHLETICO TOLOSA B

POULE D

USEMA COLOMIERS *

AS DRT

AS MATRA

IO TEAM

USA FOOT

POULE E

MISTRAL PL

MECAPROTEC FC *

O.TOULOUSE

SOPRA STERIA FOOT

ALTRAN FOOT

Les premiers de chaque poule et les trois meilleurs " second " seront qualifiés pour les ¼ de finale.

CHAMPIONNAT

Ayant **35 équipes** cette saison, nous avons constitué 3 groupes de 9 équipes et 1 groupe de 8 équipes (dans le cas ou de nouvelles équipes s'engageraient dans la semaine elles seraient automatiquement intégrées dans cette poule de 8) .
Les différentes divisions se composent comme suit (par ordre des dates d'inscription) :

<p><u>Division Excellence :</u></p> <p>ASC CNES ATHLETICO TOLOSA B AJ SAINT-EXUPERY PASPORT USEMA COLOMIERS FC POTO FC CANTOU'LOUSAIN MECAPROTEC FC ASEAT</p>	<p><u>Division Promotion Excellence :</u></p> <p>ATHLETICO TOLOSA A DYNAMO FC OLYMPIQUE TOULOUSE LES SHADOCKS DE SEILH ALTRAN FOOT TOULOUSE SA FORZA VIOLA FC AGATE FC US AERO FOOT</p>
<p><u>Division Honneur :</u></p> <p>MISTRAL PL FC BALEC SAINT ALBAN AS MATRA ASFP LUSITANOS IO TEAM GRINTA US NIMBA OT TOLOSA DUCKS</p>	<p><u>Division Promotion:</u></p> <p>ASCA LES VIEILLES CANAILLES SOPRA STERIA FOOT AS EVOTEC AS DRT NEW TEAM RCL5P SB SPORT FC</p>

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



[Adresse terrain utilisé par les nouveaux clubs :](#)

[ASFP LUSITANOS : Castelginest :](#) 4 rue du docteur Matéo

[SAINT ALBAN : St Alban :](#) Stade Faure - rue de Salgareda

[ASCA : Beaupuy :](#) Chemin du stade

SEMAINE 38 DU 19/09/2022 AU 23/09/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 1 :

SAINT ALBAN	PASPORT	St Alban Faure Hb	Lu 19/09	20h30
FORZA VIOLA FC	AJ SAINT EXUPERY	Stadium anne.Synth	Je 22/09	20h00
FC POTO	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Ve 23/09	20h00

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 1 :

ASCA	ASC CNES	Beaupuy Hb	Me 21/09	20h15
SHADOCKS DE SEILH	NEW TEAM	Seilh Synthé	Ve 23/09	20h45

Exempt : SB SPORT FC

Poule B - Tour 1 :

VIEILLES CANAILLES	RCL5P	<i>A définir</i>
ATHLETICO TOLOSA A	FC BALEC.	<i>A définir</i>

Exempt : TOLOSA DUCKS

Poule C - Tour 1 :

ASEAT	DYNAMO FC	<i>A définir</i>
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	<i>A définir</i>

Exempt : GRINTA US

Poule D - Tour 1 :

USEMA COLOMIERS	AS DRT	Capitany Synthé	Me 21/09	20h00
US AERO FOOT	AS MATRA	<i>A définir</i>		

Exempt : IO TEAM

Poule E - Tour 1 :

MECAPROTEC FC	O.TOULOUSE	Muret Auriol Synthé	Lu 19/09	20h00
ALTRAN FOOT	SOPRA STERIA FOOT	Blagnac Baradels Sy.	Je 22/09	21h00

Exempt : MISTRAL PL

BONNE SAISON A TOUS ET TOUTES

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



06 SEPTEMBRE 2022

N° 2

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

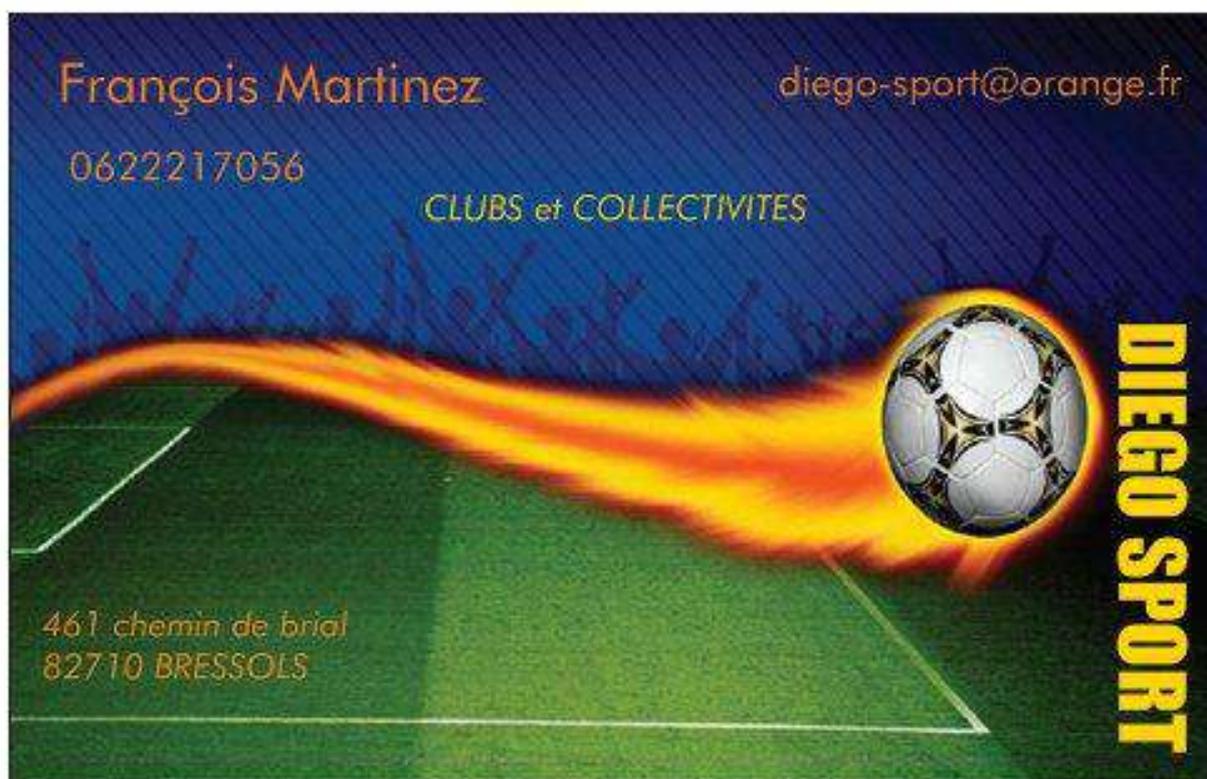


- Réunion de la Commission,
- Information,
- Pense-bête,
- Licenciés d'une autre discipline,
- Couleur feuilles de match
- Rédaction feuilles de match,
- Contrôle feuilles de match,
- Contrôle systématique des licences et début des rencontres,
- Qualifications,
- Certificats médicaux,
- Précision règlement,
- Les ballons,
- Challenge de la Sportivité,
- Information licences,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2022-2023
- Rectificatif Coupe Occitane,
- Rectificatif Championnat,
- Calendrier Semaines 38 & 39

SAISON 2022 -

2023
OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a soccer field and a crowd of spectators. The text on the card includes the name François Martinez, a phone number, an email address, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 05 Septembre 2022.

Présents : Francis LACOMME , Marcel MARTINS, Joseph RICART et René SILHOL

INFORMATION

Nous enregistrons l'engagement d'une nouvelle équipe "**INTERNAT DE TOULOUSE FC**" qui sera intégrée pour le championnat en poule Promotion et en poule A pour la coupe Occitane.

Ce qui donne pour le championnat **36 équipes engagées**, réparties en 4 poules de 9 équipes et pour la coupe occitane **26 équipes engagées**, réparties en 1 poule de 6 équipes et 4 poules de 5 équipes

Rectificatif sur équipes changeant de nom : l'équipe de **LOLA** devient "**GRINTA US**" et l'équipe de **FA ROQUES** devient "**RCLSP**"

PENSE-BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement (chèque ou virement bancaire)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement (chèque ou virement bancaire)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **38 €**

Soit un total de **23 € par équipe**, ou **46 €** s'il y a deux arbitres.

LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre. D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ". Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ". Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

QUALIFICATIONS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

PRECISION REGLEMENT

📌 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

LES BALLONS

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le **club recevant** et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, **chaque équipe** devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Ce challenge est reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.

Modification du délai pour validation complète des licences : à compter de la date de disponibilité des cartons licences à la commission, le délai qui est actuellement de 8 semaines (2 mois) sera ramené à **6 semaines maxi (1.5mois)**.

Rappel : les clubs représentés par un arbitre ne doivent pas déposer leur licence c'est la commission qui s'en charge, mais il devront en régler le montant lors du dépôt du 1^{er} lot licences.

RELIQUAT DE SANCTIONS POUR LA SAISON 2022/2023

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, il doit être licencié dès le début de la saison .

(Le détail des joueurs suspendus vous sera communiqué sur le prochain bulletin)

RECTIFICATIF COUPE OCCITANE

Avec ce nouveau club, cela donne **26 équipes** engagées et de ce fait l'épreuve se composera de 4 poules de 5 équipes et 1 poule de 6 équipes.

La composition de ces poules est la suivante :

POULE A	POULE B	POULE C
LES SHADOCKS DE SEILH *	RCLSP (ex FA ROQUES)	GRINTA US (ex LOLA)
SB SPORT FC	LES VIEILLES CANAILLES	ASEAT
ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC
NEW TEAM	FC BALEC *	TOULOUSE SA *
ASCA	TOLOSA DUCKS	ATHLETICO TOLOSA B
INTERNAT FC		
POULE D	POULE E	
USEMA COLOMIERS *	MISTRAL PL	
AS DRT	MECAPROTEC FC *	
AS MATRA	O.TOULOUSE	
IO TEAM	SOPRA STERIA FOOT	
USA FOOT	ALTRAN FOOT	

RECTIFICATIF CHAMPIONNAT

Idem du fait de l'inscription d'un nouveau club nous avons donc **36 équipes** cette saison, ce qui nous donne 4 groupes de 9 équipes (comme prévu ce nouveau club a été intégré dans la poule Promotion ou il n'y avait que 8 équipes).

Les différentes divisions se composent comme suit :

<p><u>Division Excellence :</u></p> <p>ASC CNES ATHLETICO TOLOSA B AJ SAINT-EXUPERY PASPORT USEMA COLOMIERS FC POTO FC CANTOU'LOUSAIN MECAPROTEC FC ASEAT</p>	<p><u>Division Promotion Excellence :</u></p> <p>ATHLETICO TOLOSA A DYNAMO FC OLYMPIQUE TOULOUSE LES SHADOCKS DE SEILH ALTRAN FOOT TOULOUSE SA FORZA VIOLA FC AGATE FC US AERO FOOT</p>
<p><u>Division Honneur :</u></p> <p>MISTRAL PL FC BALEC SAINT ALBAN AS MATRA ASFP LUSITANOS IO TEAM GRINTA US NIMBA OT TOLOSA DUCKS</p>	<p><u>Division Promotion:</u></p> <p>ASCA LES VIEILLES CANAILLES SOPRA STERIA FOOT AS EVOTEC AS DRT NEW TEAM RCLSP SB SPORT FC INTERNAT FC</p>

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

SEMAINE 38 DU 19/09/2022 AU 23/09/2022

(**ATTENTION** veuillez bien prendre en compte les modifications qui ont été apportées au calendrier de cette semaine 38, notées **en gras** ci-dessous)

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 1 :

SAINT ALBAN	PASPORT	St Alban Faure Hb	Lu 19/09	20h30
FORZA VIOLA FC	AJ SAINT EXUPERY	Stadium n°4 Synth	Je 22/09	20h15
FC POTO	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Ve 23/09	20h00
<u>Exempt</u> : FC CANTOU'LOUSAIN				

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 1 :

SB SPORT FC	INTERNAT FC	La Ramée St	Lu 19/09	19h45
ASCA	ASC CNES	Beaupuy Hb	Me 21/09	20h15
SHADOCKS DE SEILH	NEW TEAM	Seilh Synthé	Ve 23/09	20h45

Poule B - Tour 1 :

VIEILLES CANAILLES	RCLSP	Sordelo St	Je 22/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	FC BALEC	Lardenne Synthé	Me 21/09	19h45
<u>Exempt</u> : TOLOSA DUCKS				

Poule C - Tour 1 :

ASEAT	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 21/09	19h45
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	M.Cerdan St	Lu 19/09	19h45
<u>Exempt</u> : GRINTA US				

Poule D - Tour 1 :

USEMA COLOMIERS	AS DRT	Capitany Synthé	Me 21/09	20h00
US AERO FOOT	AS MATRA	Argoulets St	Je 22/09	19h45
<u>Exempt</u> : IO TEAM				

Poule E - Tour 1 :

MECAPROTEC FC	O.TOULOUSE	Muret Auriol Synthé	Lu 19/09	20h00
ALTRAN FOOT	MISTRAL PL	Blagn. Baradels Sy.	Je 22/09	20h45
<u>Exempt</u> : SOPRA STERIA FOOT				

SEMAINE 39 DU 26/09/2022 AU 30/09/2022

Division : Excellence - Journée 1 aller

FC POTO	PASPORT	Lardenne Synthé	Ve 30/09	20H00
AJ SAINT EXUPERY	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Me 28/09	19h45
ASC CNES	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 26/09	20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 28/09	20h00

Exempt : ASEAT

Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA A	AGATE FC	Sordelo St	Me 28/09	19h45
DYNAMO FC	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 30/09	19h45
SHADOCKS DE SEILH	FORZA VIOLA FC	Seilh Synthé	Ve 30/09	20h45
ALTRAN FOOT	TOULOUSE	Blagnac Baradels Syn	Je 29/09	20h45

Exempt : US AERO FOOT

Division : Honneur - Journée 1 aller

MISTRAL P.L	NIMBA OT	Sordelo St	Ve 30/09	19h45
FC BALEC	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 26/09	20h30
AS MATRA	GRINTA US	La Ramée St	Lu 26/09	19h45
ASFP LUSITANOS	IO TEAM	Castelginest Hb	Lu 26/09	20h30

Exempt : TOLOSA DUCKS

Division : Promotion - Journée 1 aller

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 28/09	20h15
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je 29/09	19h45
AS EVOTEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 26/09	20h30
AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 29/09	19h45

Exempt : INTERNAT FC

TOULOUSE FOOTBALL

CUP



TOURNOI DE FOOT À 7 MIXTE - STADE DE LARDENNE

PARTICIPATION 100€ PAR ÉQUIPE - (REPAS INCLUS) 10 JOUEURS MAXI.

COUPES & TROPHÉE FAIRPLAY - TOMBOLA DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

RESTAURATION - BUVETTE - ANIMATIONS - STANDS BIEN-ÊTRE SUR PLACE

INFOS & INSCRIPTION SUR TOURNOI.FCPOTO.COM



Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



13 SEPTEMBRE 2022

N° 3

SOMMAIRE

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

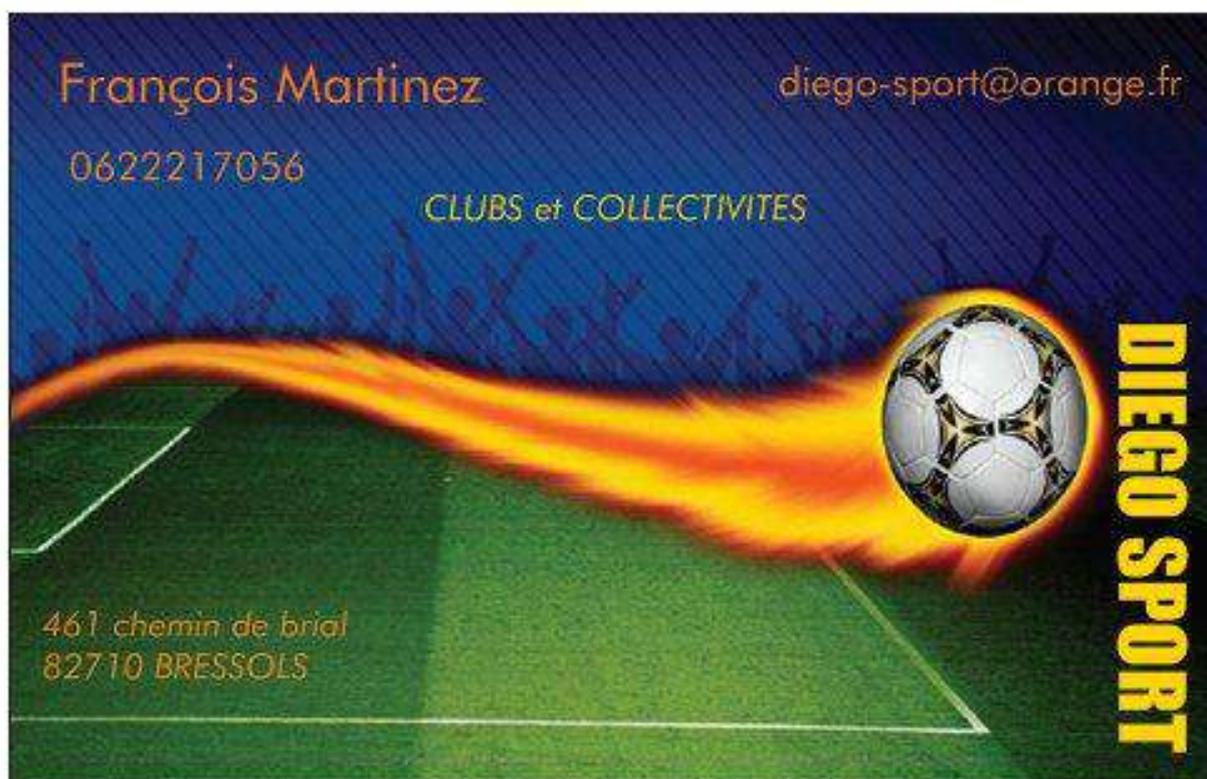


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Challenge de la Sportivité,
- Information licences,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2022-2023
- Sanction en retard (saison 2021-2022)
- Calendrier Semaines 38 - 39 & 40
- Nouveau terrain

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 12 Septembre 2022.

Présents : Marcel MARTINS et René SILHOL

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

❻ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ❶ www.fsgt31.fr,
- ❷ Football à 11,
- ❸ Actualités,
- ❹ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ❶ site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ❷ onglet : « en cas d'accident ».
- ❸ télécharger le document en format pdf.

❹ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

☛ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **38 €**

Soit un total de **23 € par équipe**, ou **46 €** s'il y a deux arbitres.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

Ce challenge est reconduit, dans les mêmes conditions que la saison dernière.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC CANTOU'LOUSAIN	19/09 (35)				31/10
ASC CNES	19/09 (21)				31/10
USEMA COLOMIERS	19/09 (27)				31/10
ATHLETICO TOLOSA	19/09 (25)				31/10

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

Rappel : les clubs représentés par un arbitre ne doivent pas déposer leur licence c'est la commission qui s'en charge, mais il devront en régler le montant lors du dépôt du 1^{er} lot licences.

RELIQUAT DE SANCTIONS POUR LA SAISON 2022/2023

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, **il doit être licencié dès le début de la saison .**

(En cas de doute, contacter **Marcel MARTINS** à la commission)

SANCTION EN RETARD (SAISON 2021-2022)

Rencontre DYNAMO FC / USEMA COLOMIERS du 01/06/22 - Excellence - Journée 18 retour :

Suite à la réception du rapport des 2 joueurs, lecture de ceux-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §L - a et b**), décide :

Pour "**COUPS RECIPROQUES : LE PROVOCATEUR**"

- EXCLUSION -

OSORIO MARTINEZ Jhon Carlos, licence n°920559, (DYNAMO FC)

- **Huit (8) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique, à purger à compter du 19/09/2022.**

BENCHIK Mehdi, licence n°910856, (USEMA COLOMIERS)

- **Six (6) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique, à purger à compter du 19/09/2022.**

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

(voir plan de repérage en fin de bulletin)

SEMAINE 38 DU 19/09/2022 AU 23/09/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 1 :

SAINT ALBAN	PASPORT	St Alban Faure Hb	Lu 19/09	20h30
FORZA VIOLA FC	AJ SAINT EXUPERY	Stadium n°4 Synth	Je 22/09	20h15
FC POTO	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Ve 23/09	20h00

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 1 :

SB SPORT FC	INTERNAT FC	La Ramée St	Lu 19/09	19h45
ASCA	ASC CNES	Beaupuy Hb	Me 21/09	20h15
SHADOCKS DE SEILH	NEW TEAM	Seilh Synthé	Ve 23/09	20h45

Poule B - Tour 1 :

VIEILLES CANAILLES	RCLSP	Sordelo St	Je 22/09	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	FC BALEC	Lardenne Synthé	Me 21/09	19h45

Exempt : TOLOSA DUCKS

Poule C -Tour 1 :

ASEAT	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 21/09	19h45
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA B	M.Cerdan St	Lu 19/09	19h45

Exempt : GRINTA US**Poule D - Tour 1 :**

USEMA COLOMIERS	AS DRT	Capitany Synthé	Me 21/09	20h00
US AERO FOOT	AS MATRA	Argoulets St	Je 22/09	19h45

Exempt : IO TEAM**Poule E - Tour 1 :**

MECAPROTEC FC	O.TOULOUSE	Muret Auriol Synthé	Lu 19/09	20h00
ALTRAN FOOT	MISTRAL PL	Blagn. Baradels Sy.	Je 22/09	20h45

Exempt :

SOPRA STERIA FOOT

SEMAINE 39 DU 26/09/2022 AU 30/09/2022**Division : Excellence - Journée 1 aller**

FC POTO	PASPORT	Lardenne Synthé	Ve 30/09	20H00
AJ SAINT EXUPERY	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Me 28/09	19h45
ASC CNES	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 26/09	20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 28/09	20h00

Exempt : ASEAT**Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller**

ATHLETICO TOLOSA A	AGATE FC	Sordelo St	Me 28/09	19h45
DYNAMO FC	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 30/09	19h45
SHADOCKS DE SEILH	FORZA VIOLA FC	Seilh Synthé	Ve 30/09	20h45
ALTRAN FOOT	TOULOUSE	Blagnac Baradels Syn	Je 29/09	20h45

Exempt : US AERO FOOT**Division : Honneur - Journée 1 aller**

MISTRAL P.L	NIMBA OT	Sordelo St	Ve 30/09	19h45
FC BALEC	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 26/09	20h30
AS MATRA	GRINTA US	La Ramée St	Lu 26/09	19h45
ASFP LUSITANOS	IO TEAM	Castelginest Hb	Lu 26/09	20h30

Exempt : TOLOSA DUCKS**Division : Promotion - Journée 1 aller**

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 28/09	20h15
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je 29/09	19h45
AS EVOTEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 26/09	20h30
AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 29/09	19h45

Exempt : INTERNAT FC

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 2 :

FC CANTOU'LOUSAIN	ASFP LUSITANOS	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 07/10	19h45
SAINT ALBAN	AJ SAINT EXUPERY	St Alban Faure Hb	Lu 03/10	20h30
FC POTO	FORZA VIOLA FC	Lardenne Synthé	Ve 07/10	20h00

Exempt : PASPORT

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 2 :

ASCA	NEW TEAM	Beaupuy Hb	Me 05/10	20h15
SB SPORT FC	SHADOCKS DE SEILH	M.Cerdan St	Lu 03/10	19h45
INTERNAT FC	ASC CNES	Argoulets St	Je 06/10	19h45

Poule B - Tour 2 :

RCLSP	ATHLETICO TOLOSA A	Roques Hb.	Lu 03/10	20h30
TOLOSA DUCKS	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 05/10	19h45

Exempt : FC BALEC

Poule C - Tour 2 :

DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 05/10	19h45
GRINTA US	ASEAT	Barran Hb	Ve 07/10	19h45

Exempt :
ATHLETICO TOLOSA B

Poule D - Tour 2 :

AS DRT	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 03/10	19h45
IO TEAM	USEMA COLOMIERS	A définir		

Exempt : AS MATRA

Poule E - Tour 2 :

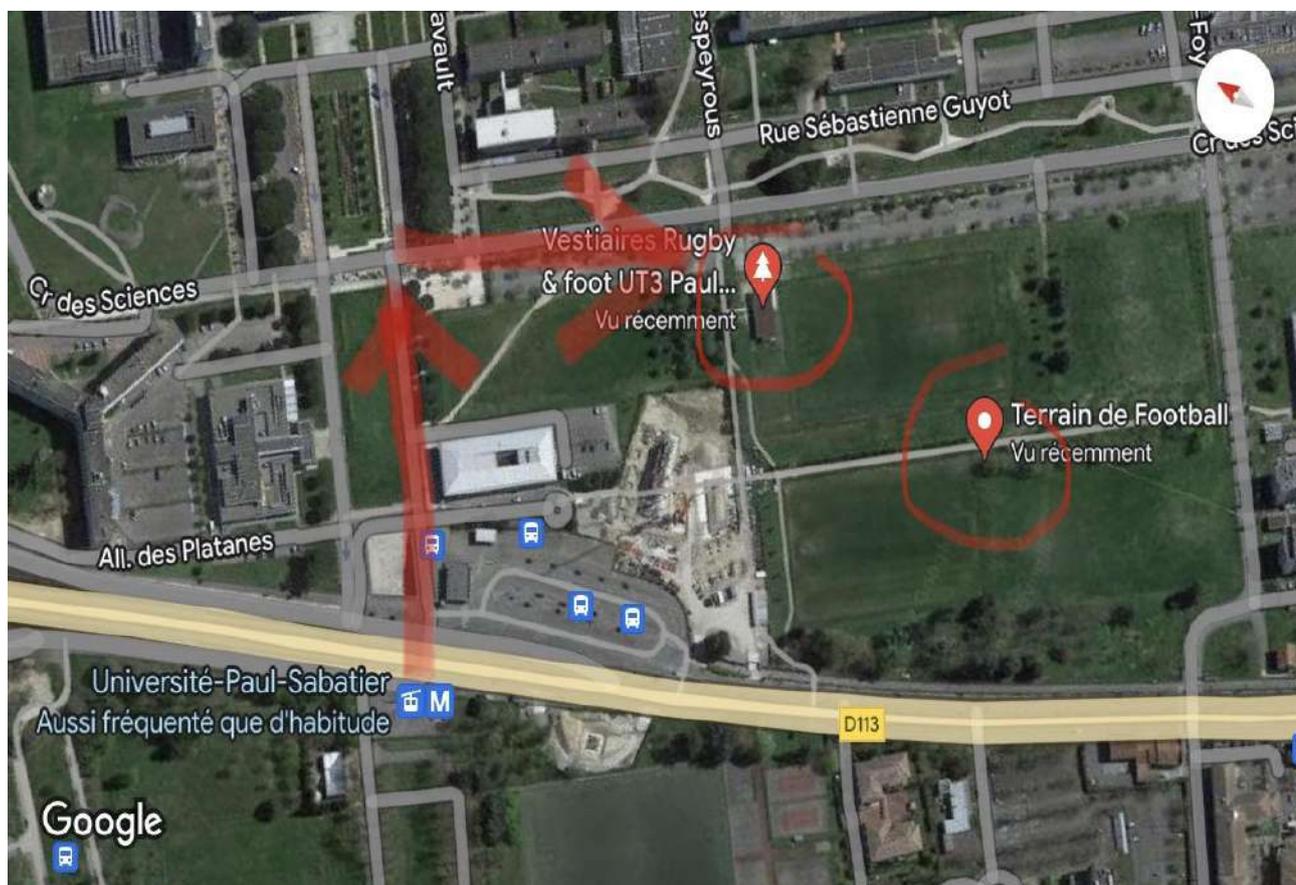
O.TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 06/10	20h45
SOPRA STERIA FOOT	MECAPROTEC FC	Sordelo St	Je 06/10	19h45

Exempt : MISTRAL PL

NOUVEAU TERRAIN

INFO : Nouveau Terrain Herbe utilisé par l'équipe du **FC CANTOU'LOUSAIN**

Adresse : 118 route de Narbonne 31400 TOULOUSE
Vestiaires rugby & foot UT3 Paul Sabatier



Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



20 SEPTEMBRE 2022

N° 4

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

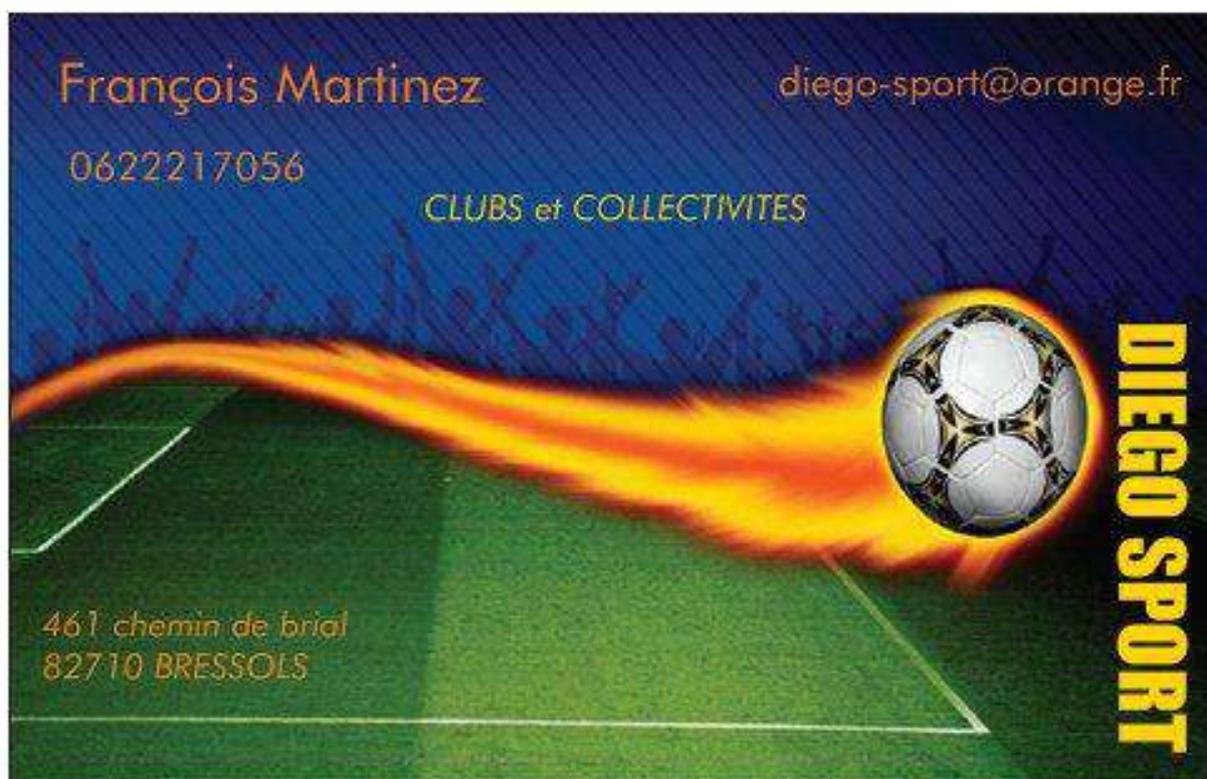


- Réunion de la Commission,
- Communiqué,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Reliquat des sanctions pour la Saison 2022-2023,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 39 & 40,
- Nouveau terrain,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 19 Septembre 2022.

Présents : Marcel MARTINS et René SILHOL

COMMUNIQUE DE PATRICK FINKBEINER

Mesdames, Messieurs,

Comme le savent déjà certains d'entre vous, en fin de saison dernière j'ai eu un grave problème de santé, une perte de la vision qui s'est accélérée très rapidement durant le mois d'août. J'ai dû subir une intervention chirurgicale qui m'a permis de retrouver la vue et vous pouvez être certains que j'en suis très, très heureux.

D'ordinaire c'est moi qui élabore les calendriers en ce début de saison.

Mes collègues de la commission ont dû prendre la suite et sachez qu'ils font tout leur possible afin de vous les transmettre au plus tôt.

Concernant la fin de saison dernière, je vais mettre tout en œuvre pour terminer et régulariser les travaux commencés avant cette histoire, afin que la commission puisse vous remettre vos récompenses dans les plus brefs délais.

Merci de votre compréhension.

Bonne saison à vous toutes et tous et à très bientôt.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

☞ Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

4) Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : 8 €

Indemnité de déplacement : 38 €

Soit un total de 23 € par équipe, ou 46 € s'il y a deux arbitres.

5 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

6 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

7 COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

8 REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

9 CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

①② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

①③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES) pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

ASCA	Manque carton blanc des joueurs GAUDRY Pablo, LEBRERO Johan et QUARANTA Vincent
RCLSP	Manque carton blanc du joueur BERNARD Nicolas
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

US AERO FOOT	Fournir carton blanc du joueur TACHIER Clément (à refaire)
RCLSP	Fournir carton blanc du joueur D'ASSUNCAO NETO Enoual (à refaire)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
ASCA	26/09 (26)				07/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)				07/11
FC BALEC	26/09 (20)				07/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)				31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11
AS DRT	26/09 (16)				07/11
DYNAMO FC	26/09 (22)				07/11
USEMA COLOMIERS	16/09 (27)	16/09 (27)	19/09 (27)	19/09 (27)	31/10
	26/09 (9)				07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11

LES VIEILLES CANAILLES	26/09 (24)				07/11
AS MATRA	26/09 (23)				07/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)				07/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
NIMBA OT	26/09 (21)				07/11
PASPORT	26/09 (22)				07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11
SAINT ALBAN	26/09 (23)				07/11
AJ SAINT EXUPERY	22/09 (27)	22/09 (27)			07/11
SB SPORT FC	26/09 (18)				07/11
ATHLETICO TOLOSA	16/09 (25)	19/09 (25)			31/10
	26/09 (13)				07/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)				07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

Rappel : les clubs représentés par un arbitre ne doivent pas déposer leur licence c'est la commission qui s'en charge, mais il devront en régler le montant lors du dépôt du 1^{er} lot licences.

RELIQUAT DE SANCTIONS POUR LA SAISON 2022/2023

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Rappelez-vous que pour que le joueur puisse continuer à purger sa suspension, **il doit être licencié dès le début de la saison .**

(En cas de doute, contacter **Marcel MARTINS** à la commission)

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 2 :

FC POTO

FORZA VIOLA FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2 :

IO TEAM

USEMA COLOMIERS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".

**Adresse terrain utilisé par les clubs :****ASFP LUSITANOS : Castelginest :** 4 rue du docteur Matéo**SAINT ALBAN : St Alban :** Stade Faure - rue de Salgareda**ASCA : Beaupuy :** Chemin du stade**RCLSP : Roques sur Garonne :** Chemin du stade**FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 Route de Narbonne*(voir plan de repérage en fin de bulletin)***GRINTA US : Baziège :** Chemin de la Plaine d'Amont**SEMAINE 39 DU 26/09/2022 AU 30/09/2022*****Division : Excellence - Journée 1 aller***

FC POTO	PASPORT	Lardenne Synthé	Ve 30/09	20H00
AJ SAINT EXUPERY	ATHLETICO TOLOSA B	Lardenne Synthé	Me 28/09	19h45
ASC CNES	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 26/09	20h00
USEMA COLOMIERS	FC CANTOU'LOUSAIN	Capitany Synthé	Me 28/09	20h00

Exempt : ASEAT

Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA A	AGATE FC	Sordelo St	Me 28/09	19h45
DYNAMO FC	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 30/09	19h45
SHADOCKS DE SEILH	FORZA VIOLA FC	Seilh Synthé	Ve 30/09	20h45
ALTRAN FOOT	TOULOUSE SA	Blagnac Baradels Syn	Je 29/09	21h00

Exempt : US AERO FOOT

Division : Honneur - Journée 1 aller

MISTRAL P.L	NIMBA OT	Sordelo St	Ve 30/09	19h45
FC BALEC	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 26/09	20h30
AS MATRA	GRINTA US	La Ramée St	Lu 26/09	19h45
ASFP LUSITANOS	IO TEAM	Castelginest Hb	Lu 26/09	20h30

Exempt : TOLOSA DUCKS

Division : Promotion – Journée 1 aller

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 28/09	20h15
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je 29/09	19h45
AS EVOTEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 26/09	20h30
AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 29/09	19h45

Exempt : INTERNAT FC

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022**Coupe Auguste DELAUNE*****Poule Unique - Tour 2 :***

FC CANTOU'LOUSAIN	ASFP LUSITANOS	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 07/10	19h45
SAINT ALBAN	AJ SAINT EXUPERY	St Alban Faure Hb	Lu 03/10	20h30
FC POTO	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 06/10	20h15

Exempt : PASPORT

Coupe OCCITANE***Poule A - Tour 2 :***

ASCA	NEW TEAM	Beaupuy Hb	Me 05/10	20h15
SB SPORT FC	SHADOCKS DE SEILH	M.Cerdan St	Lu 03/10	19h45
INTERNAT FC	ASC CNES	Argoulets St	Je 06/10	19h45

Poule B - Tour 2 :

RCLSP	ATHLETICO TOLOSA A	Roques Hb.	Lu 03/10	20h30
TOLOSA DUCKS	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 05/10	19h45

Exempt : FC BALEC

Poule C - Tour 2 :

DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 05/10	19h45
GRINTA US	ASEAT	Barran Hb	Ve 07/10	19h45

Exempt :
ATHLETICO TOLOSA B

Poule D - Tour 2 :

AS DRT	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 03/10	19h45
IO TEAM	USEMA COLOMIERS	Sordelo St	Ve 07/10	19h45

Exempt : AS MATRA

Poule E - Tour 2 :

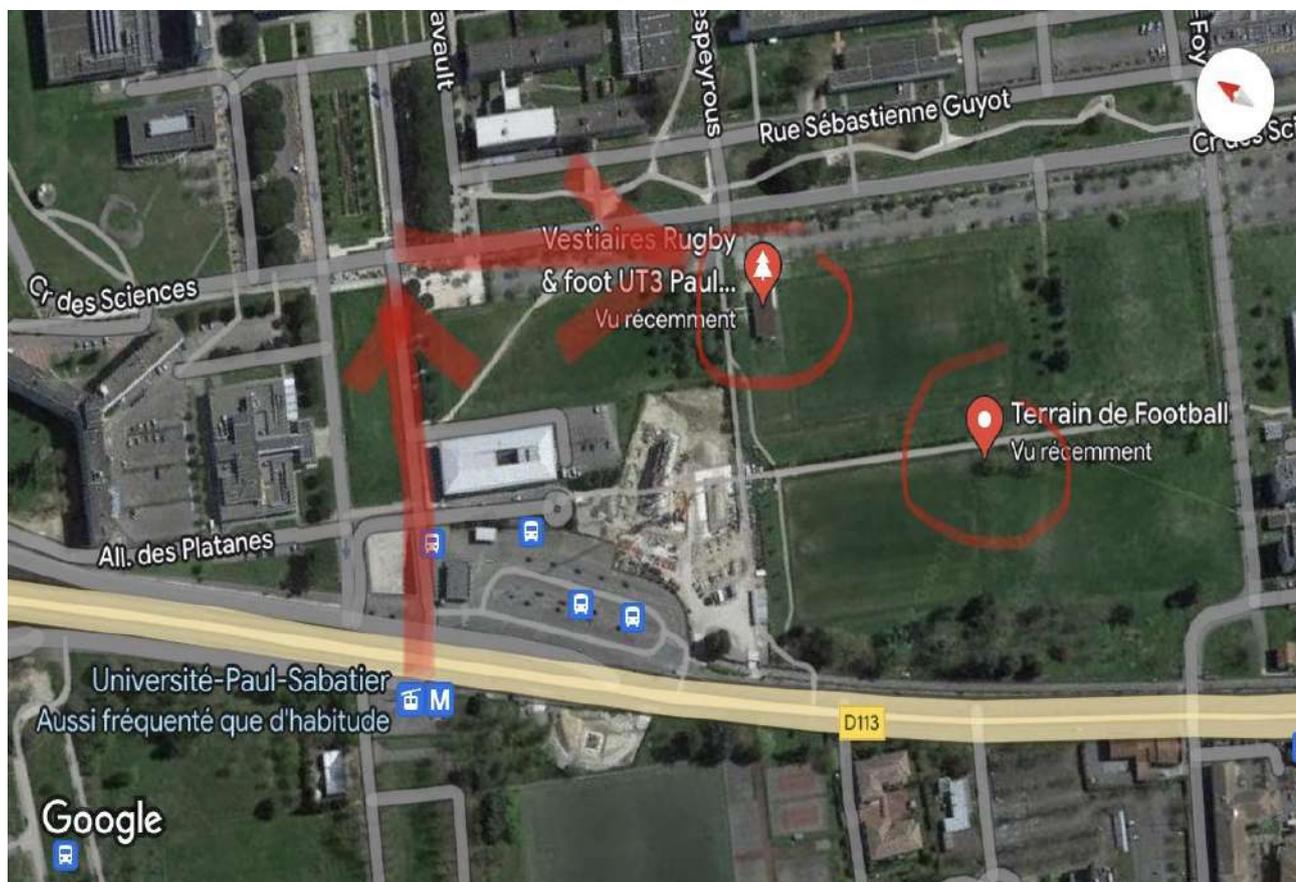
O.TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 06/10	21h00
SOPRA STERIA FOOT	MECAPROTEC FC	Sordelo St	Je 06/10	19h45

Exempt : MISTRAL PL

NOUVEAU TERRAIN

INFO : Nouveau Terrain Herbe utilisé par l'équipe du **FC CANTOU'LOUSAIN**

Adresse : 118 route de Narbonne 31400 TOULOUSE
Vestiaires rugby & foot UT3 Paul Sabatier



Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



27 SEPTEMBRE 2022

N° 5

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

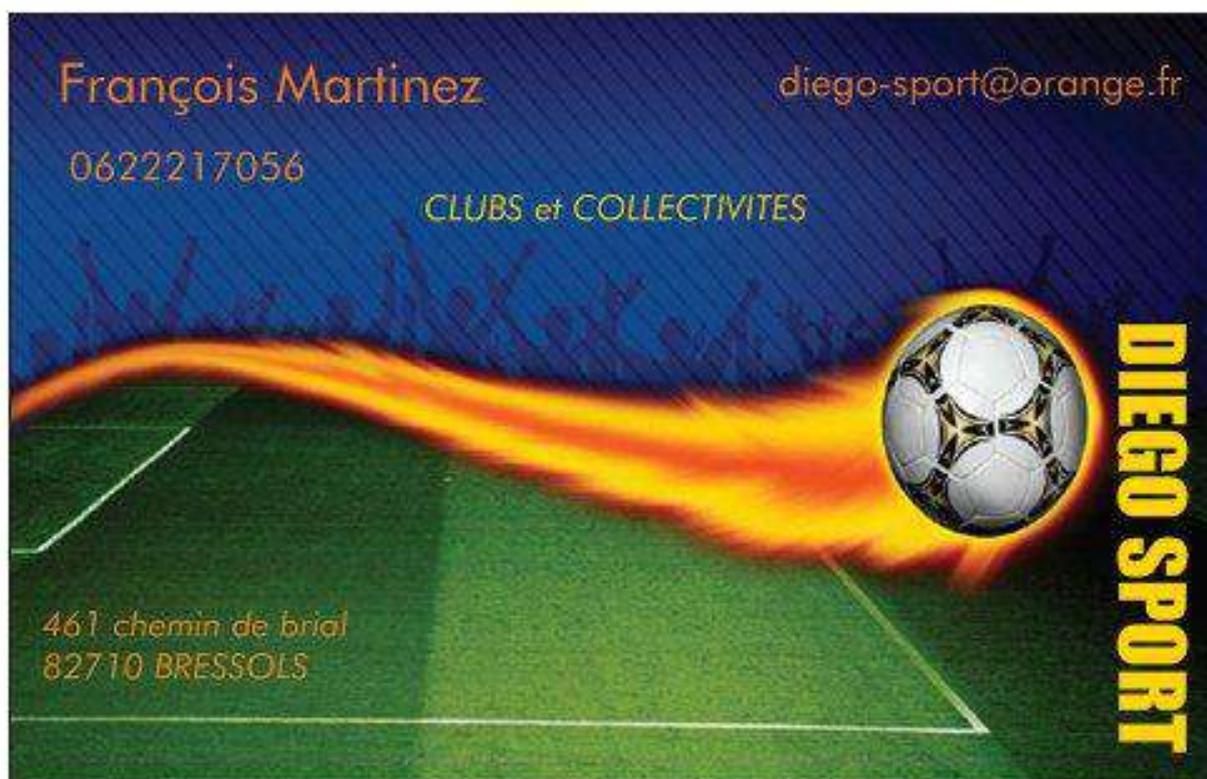


- Réunion de la Commission,
- Communiqué de la commission sur Forfaits,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 38,
- Sportivité Semaine 38,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 40 & 41,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a soccer field and a blue sky with a crowd silhouette. The text includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 26 Septembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL

COMMUNIQUE DE LA COMMISSION

Comme vous le savez tous depuis quelques saisons, nous rencontrons de grosses difficultés pour obtenir des créneaux terrains avec la Mairie de Toulouse. Pour cette saison on nous a attribué 9 créneaux (7 stabilisés, 1 herbe et 1 synthétique) + 2 créneaux affectés à 2 clubs résidents (2 synthétiques) par semaine.

Après les diverses péripéties de ce début de saison (paiement des créneaux envisagé par la mairie, ...etc..), sachez que notre activité fsgt est sous surveillance et que nous sommes informé qu'au delà de 3 créneaux non utilisés régulièrement ils nous seront supprimés.

Pour info, durant la saison dernière il y a eu **32 forfaits d'enregistrés** rien que pour des matchs programmés sur des terrains de la ville de Toulouse.

Nous demandons donc au clubs concernés un peu plus de responsabilité, et afin de remédier à cela, la Commission a décidée de modifier l'amende d'ue par les clubs en cas de forfait déclaré.

A compter de la parution de ce bulletin et dès **semaine prochaine (S40) cette amende pour " Forfait " sera majorée et portée à 25.00 €** (contre 5.00 € à 8.00 € actuellement)

Merci d'en prendre note.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

D'autre part, comme précisé lors des Assemblées, les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi et le mardi après-midi**, jours de présence des membres de la commission football. Pour les autres jours, vous devrez

téléphoner avant de vous déplacer afin de savoir si un membre de la commission est présent au comité.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que votre (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

☛ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8 €**

Indemnité de déplacement : **38 €**

Soit un total de **23 € par équipe**, ou **46 €** s'il y a deux arbitres.

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

ASCA	Manque carton blanc du joueur LEBRERO Johan
MECAPROTEC FC	Manque carton blanc du joueur COURTE Cédric (Autorisation du club RC LHERM F7 - ok)
TOLOSA DUCKS	Manque carton blanc des joueurs DELORT Nicolas - KERROUM Saïd - PELTIER Simon & SANCHES Philippe
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

US AERO FOOT	Fournir carton blanc du joueur TACHIER Clément (à refaire)
ASFP LUSITANOS	Fournir carton blanc du joueur MORAIS DOS SANTOS Bruno (à refaire)
IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire) Manque photo sur carton blanc du joueur IAGO CARVALHO



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
ASCA	26/09 (26)	26/09 (26)			07/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)				07/11
FC BALEC	21/09 (20)	21/09 (20)			07/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)				31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11

AS DRT	26/09 (16)				07/11
DYNAMO FC	26/09 (22)				07/11
USEMA COLOMIERS	26/09 (9)				07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11
LES VIEILLES CANAILLES	26/09 (24)				07/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)				07/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
NIMBA OT	26/09 (12)	26/09 (12)	26/09 (12)	26/09 (12)	07/11
	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
PASPORT	26/09 (22)				07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11
SAINT ALBAN	26/09 (23)				07/11
AJ SAINT EXUPERY	22/09 (27)	22/09 (27)	26/09 (27)	26/09 (27)	07/11
SB SPORT FC	26/09 (18)				07/11
ATHLETICO TOLOSA	16/09 (20)	19/09 (20)	26/09 (20)	26/09 (20)	31/10
	16/09 (5)	19/09 (5)			31/10
	26/09 (13)	26/09 (13)			07/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)				07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 38 DU 19/09/2022 AU 23/09/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 1

SAINT ALBAN	1	-	1	PASPORT	
FORZA VIOLA FC	1	-	3	AJ SAINT EXUPERY	
FC POTO	6	-	0	ASFP LUSITANOS	

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Coupe Occitane : Poule A - Tour 1

SB SPORT FC	0	-	6	INTERNAT FC	
ASCA	0	-	2	ASC CNES	
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	0	NEW TEAM	F

Coupe Occitane : Poule B - Tour 1

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	4	RCLSP	
ATHLETICO TOLOSA A	3	-	1	FC BALEC	

Exempt : TOLOSA DUCKS

Coupe Occitane : Poule C - Tour 1

ASEAT	2	-	1	DYNAMO FC	
TOULOUSE SA	3	-	2	ATHLETICO TOLOSA B	

Exempt : GRINTA US

Coupe Occitane : Poule D - Tour 1

USEMA COLOMIERS	7	-	1	AS DRT	
US AERO FOOT	2	-	5	AS MATRA	

Exempt : IO TEAM

Coupe Occitane : Poule E - Tour 1

MECAPROTEC FC	3	-	0	O. TOULOUSE	
ALTRAN FOOT	3	-	0	MISTRAL PL	

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 38

DEUX sorties temporaires et **SIX** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Occitane : Poule C - Tour 2 :

GRINTA US

ASEAT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2 :

Coupe Occitane : Poule E - Tour 2 :

SOPRA STERIA FOOT MECAPROTEC FC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".

**Adresse terrain utilisé par les clubs :****ASFP LUSITANOS : Castelginest :** 4 rue du docteur Matéo**SAINT ALBAN : St Alban :** Stade Faure - rue de Salgareda**ASCA : Beaupuy :** Chemin du stade**RCLSP : Roques sur Garonne :** Chemin du stade**FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse :** 118 Route de Narbonne*(voir plan de repérage en fin de bulletin)***GRINTA US : Baziège :** Chemin de la Plaine d'Amont**SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022****Coupe Auguste DELAUNE*****Poule Unique - Tour 2 :***

FC CANTOU'LOUSAIN	ASFP LUSITANOS	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 07/10	19h45
SAINT ALBAN	AJ SAINT EXUPERY	St Alban Faure Hb	Lu 03/10	20h30
FC POTO	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 06/10	20h15

Exempt : PASPORT**Coupe OCCITANE*****Poule A - Tour 2 :***

ASCA	NEW TEAM	Beaupuy Hb	Me 05/10	20h15
SB SPORT FC	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu 03/10	19h45
INTERNAT FC	ASC CNES	Argoulets St	Je 06/10	19h45

Poule B - Tour 2 :

RCLSP	ATHLETICO TOLOSA A	Roques Hb.	Lu 03/10	20h30
TOLOSA DUCKS	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 05/10	19h45

Exempt : FC BALEC***Poule C - Tour 2 :***

DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Sordelo St	Me 05/10	19h45
-----------	-------------	------------	----------	-------

GRINTA US
Exempt :
ATHLETICO TOLOSA B

ASEAT

La Ramée St.

Ve 07/10 19h45

Poule D - Tour 2 :

AS DRT	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 03/10	19h45
IO TEAM	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 05/10	20h00

Exempt : AS MATRA

Poule E - Tour 2 :

O.TOULOUSE	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 06/10	21h00
SOPRA STERIA FOOT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 03/10	20h00

Exempt : MISTRALPL

SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022

Division : Excellence - Journée 2 aller

FC POTO	USEMA COLOMIERS	Lardenne Synthé	Ve 14/10	20H00
ATHLETICO TOLOSA B	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 10/10	20h00
ASC CNES	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 14/10	19h45
PASPORT	ASEAT	Barran Hb	Ve 14/10	19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Division : Promotion Excellence - Journée 2 aller

O. TOULOUSE	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St	Je 13/10	19h45
FORZA VIOLA FC	ALTRAN FOOT	Stadium n°4 Synthé	Je 13/10	20h15
AGATE FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 14/10	20h45
US AERO FOOT	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 12/10	19h45

Exempt : TOULOUSE SA

Division : Honneur - Journée 2 aller

SAINT ALBAN	MISTRAL P.L	St Alban Faure Hb	Lu 10/10	20h30
GRINTA US	ASFP LUSITANOS	Baziège Hb	Lu 10/10	20h30
NIMBA OT	AS MATRA	M. Cerdan St	Lu 10/10	19h45
TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 13/10	19h45

Exempt : IO TEAM

Division : Promotion - Journée 3 aller

SOPRA STERIA FOOT	ASCA	Beaupuy Hb	Me 12/10	20h15
RCLSP	SOPRA STERIA FOOT	Roques Hb	Lu 10/10	20h30
SB SPORT FC	AS EVOTEC	La Ramée St	Lu 10/10	19h45
INTERNAT FC	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 12/10	19h45

Exempt : NEW TEAM

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



04 OCTOBRE 2022

N° 6

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

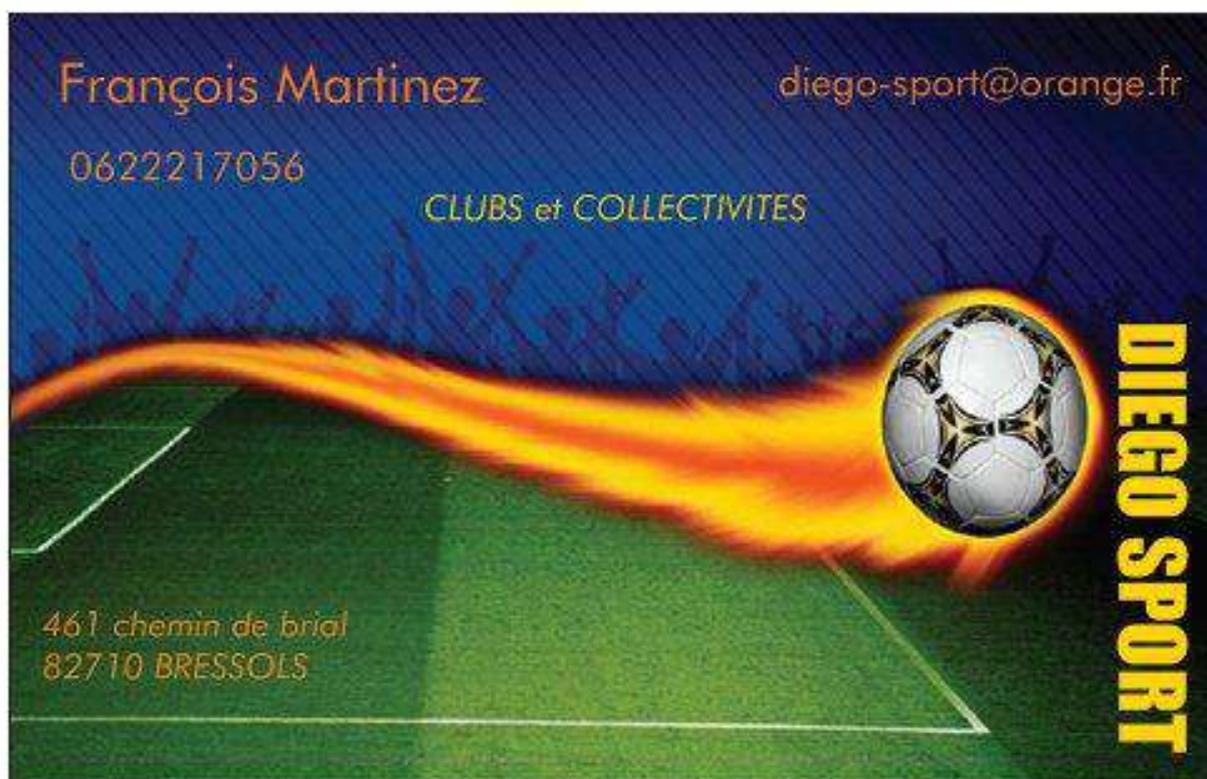


- Réunion de la Commission,
- Assemblée extraordinaire,
- Rappel montant Indemnités d'arbitrage,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 39,
- Sportivité Semaine 39,
- Indisponibilités,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 41 & 42,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 03 octobre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Je ne reviens pas sur le déroulement de l'assemblée que nous avons eue au mois de juin, qui ne s'est pas déroulée comme d'habitude, et vous en connaissez les raisons.

Les différents classements sont prêts et nous allons pouvoir vous donner les récompenses qui vous sont dues.

Pour cela, nous organisons une assemblée extraordinaire à la **salle Capitany, à Colomiers, au 10 avenue Yves Brunaud, le mardi 29 novembre à 19 h.**

Rassurez-vous, il n'y a pas de rencontres majeures du "Mondial" ce jour-là.

Nous ne convoquons que les équipes ayant gagné des récompenses. Elles devront être présentes faute de quoi, elles ne pourront pas recevoir les récompenses auxquelles elles prétendent.

Un petit pot de bienvenue vous sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Sont convoquées les équipes suivantes :

US AERO FOOT, ASCA, ALTRAN FOOT, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, AS DRT, DYNAMO FC, USEMA COLOMIERS, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, AS MATRA, MAZDALAND, MECAPROTEC FC, NIMBA O.T., PASPORT, FC POTO, SAINT ALBAN, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA A, ATHLETICO TOLOSA B, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA.

Je vous donne donc rendez-vous au 29 novembre, car je ferais le nécessaire pour être présent.

Cordialement,

Patrick FINKBEINER

RAPPEL MONTANT INDEMNITES D'ARBITRAGE

Comme précisé lors de l'**assemblée générale** ainsi que sur les **bulletins précédents**, le montant des indemnités d'arbitrage à compter de cette saison a été réévalué. Malheureusement certains clubs n'ont toujours pas assimilés cette modification et continuent à régler l'ancienne indemnité (à rectifier rapidement sur vos prochains matchs)

Celui-ci est dorénavant de **46.00 €** à régler avant le match, pour moitié soit **23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

PENSE-BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande

licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée u dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos** joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

📌 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, $\frac{1}{4}$ **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

GRINTA US	Manque carton blanc du joueur LANNEGRAND Ludovic
IO TEAM	Manque photo + copie pièce d'identité sur carton blanc fourni pour le joueur IAGO Carvalho
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

US AERO FOOT	Fournir carton blanc du joueur TACHIER Clément (à refaire)
ASFP LUSITANOS	Fournir carton blanc du joueur MORAIS DOS SANTOS Bruno (à refaire)
IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (1)				21/11
ASCA	26/09 (26)	26/09 (26)	03/10 (26)	03/10 (26)	07/11
	03/10 (1)	03/10 (1)	03/10 (1)	03/10 (1)	14/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FC BALEC	21/09 (20)	21/09 (20)			07/11
	10/10 (1)				21/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)				31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11
AS DRT	26/09 (16)				07/11
	10/10 (6)				21/11
DYNAMO FC	26/09 (22)	03/10 (22)			07/11
USEMA COLOMIERS	26/09 (9)	28/09 (9)	03/10 (9)	03/10 (9)	07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (27)				21/11
ASFP LUSITANOS	10/10 (21)				21/11
AGATE FC	10/10 (13)				21/11
GRINTA US	10/10 (20)				21/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
IO TEAM	10/10 (20)				21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11
LES VIEILLES CANAILLES	26/09 (24)				07/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)				07/11

	10/10 (2)				21/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
	10/10 (1)				21/11
NEW TEAM	10/10 (15)				21/11
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)				07/11
	03/10 (3)				14/11
FC POTO	26/09 (20)	27/09 (20)			07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11
SAINT ALBAN	26/09 (22)	03/10 (22)			07/11
	10/10 (3)				21/11
AJ SAINT EXUPERY	10/10 (1)				21/11
SB SPORT FC	26/09 (18)	27/09 (18)			07/11
	10/10 (1)				21/11
SOPRA STERIA FOOT	10/10 (24)				21/11
ATHLETICO TOLOSA	16/09 (5)	19/09 (5)	03/10 (5)	03/10 (5)	31/10
	26/09 (13)	26/09 (13)	03/10 (13)	03/10 (13)	07/11
	03/10 (4)	03/10 (4)	03/10 (4)	03/10 (4)	14/11
	10/10 (3)				21/11
TOLOSA DUCKS	03/10 (22)	03/10 (22)	03/10 (22)	03/10 (22)	14/11
	03/10 (4)	03/10 (4)			14/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
	10/10 (2)				21/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)				07/11
	10/10 (1)				21/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 39 DU 26/09/2022 AU 30/09/2022

Division Excellence : Journée 1 aller

FC POTO	0	-	0	PASPORT
AJ SAINT EXUPERY	2	-	3	ATHLETICO TOLOSA B
ASC CNES	1	-	1	MECAPROTEC FC
USEMA COLOMIERS	2	-	5	FC CANTOU'LOUSAIN

Exempt : ASEAT

Division Promotion Excellence : Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	3	AGATE FC
DYNAMO FC	7	-	0	O. TOULOUSE
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	2	FORZA VIOLA FC
ALTRAN FOOT	4	-	4	TOULOUSE SA

Exempt : US AERO FOOT

Division Honneur : Journée 1 aller

MISTRAL P.L.	0	-	2	NIMBA OT
FC BALEC	0	-	6	SAINT ALBAN
AS MATRA	4	-	0	GRINTA US
ASFP LUSITANOS	1	-	7	IO TEAM

Exempt : TOLOSA DUCKS

Division Promotion : Journée 1 aller

ASCA	1	-	8	SB SPORT FC
LES VIEILLES CANAILLES	1	-	3	SOPRA STERIA FOOT
AS EVOTEC	1	-	8	RCLSP
AS DRT		Remis		NEW TEAM 

Exempt : INTERNAT FC

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 39

Trois sorties temporaires et **Quinze** avertissements pour **15** rencontres arbitrées.

INDISPONIBILITES

Sur la feuille d'engagement de début de saison, nous vous demandons vos indisponibilités concernant les différentes périodes de vacances. Or chaque fois,

certaines d'entre vous ne remplissent pas le tableau et sont par contre indisponibles pendant certaines vacances, notamment celles de Noël.

Vous savez tous que ces périodes permettent de faire les matchs de rattrapage. Les équipes qui ne nous ont pas précisé qu'elles ne pouvaient pas jouer pendant ces périodes, peuvent avoir des rencontres de programmées. Il peut s'ensuivre ensuite des forfaits qui seraient fort regrettables, surtout en cette période difficile avec la mairie.

Donc si vous **ne pouvez pas jouer pendant les vacances de Noël, prévenez-nous rapidement et ce avant la programmation à la mairie de Toulouse.**

D'autre part, certains nous ont donné les trois périodes de vacances scolaires comme indisponibles. Nous serons peut-être obligés de vous faire jouer pendant ces semaines-là (sauf vacances de Noël).

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022

Division : Promotion - Journée 2 aller :

RCLSP

AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SB SPORT FC

AS EVOTEC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022

Division : Excellence - Journée 2 aller

FC POTO

USEMA COLOMIERS

Lardenne Synthé

Ve 14/10 20H00

ATHLETICO TOLOSA B

MECAPROTEC FC

Muret Auriol Synthé

Lu 10/10 20h00

ASC CNES

FC CANTOU'LOUSAIN

UT3 Paul Sabatier Hb

Ve 14/10 19h45

PASPORT

ASEAT

Barran Hb

Ve 14/10 19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Division : Promotion Excellence - Journée 2 aller

O. TOULOUSE	ATHLETICO TOLOSA A	Sordelo St	Je 13/10	19h45
FORZA VIOLA FC	ALTRAN FOOT	Stadium n°4 Synthé	Je 13/10	20h15
AGATE FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 14/10	20h45
US AERO FOOT	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 12/10	19h45

Exempt : TOULOUSE SA

Division : Honneur - Journée 2 aller

SAINT ALBAN	MISTRAL P.L	St Alban Faure Hb	Lu 10/10	20h30
GRINTA US	ASFP LUSITANOS	Baziège Hb	Lu 10/10	20h30
NIMBA OT	AS MATRA	M. Cerdan St	Lu 10/10	19h45
TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 13/10	19h45

Exempt : IO TEAM

Division : Promotion - Journée 2 aller

SOPRA STERIA FOOT	ASCA	Beaupuy Hb	Me 12/10	20h15
RCLSP	AS DRT	Roques Hb	Lu 10/10	20h30
SB SPORT FC	AS EVOTEC	Sordelo Hb	Lu 10/10	19h45
INTERNAT FC	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 12/10	19h45

Exempt : NEW TEAM

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 3 :

FORZA VIOLA FC	SAINT ALBAN	Stadium n°4 Synthé	Je 20/10	20h15
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 21/10	19h45
ASFP LUSITANOS	PASPORT	Castelginest Hb.	Lu 17/10	20h30

Exempt : FC POTO

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 3 :

NEW TEAM	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 19/10	19h45
ASC CNES	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 21/10	20h45
INTERNAT FC	ASCA	Beaupuy Hb	Me 19/10	20h15

Poule B - Tour 3 :

RCLSP	TOLOSA DUCKS	Roques Hb	Lu 17/10	20h30
FC BALEC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je 20/10	19h45

Exempt :
ATHLETICO TOLOSA A

Poule C - Tour 3 :

GRINTA US	ATHLETICO TOLOSA B	Baziège Hb	Lu 17/10	20h30
ASEAT	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 21/10	19h45

Exempt : DYNAMO FC

Poule D - Tour 3 :

AS DRT	IO TEAM	Sordelo St	Me 19/10	19h45
AS MATRA	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 19/10	20h00

Exempt : US AERO FOOT

Poule E - Tour 3 :

SOPRA STERIA FOOT

MISTRAL P.L

Argoulets St

Je 20/10 19h45

MECAPROTEC FC

ALTRAN FOOT

Muret Auriol Synthé

Lu 17/10 20h00

Exempt : O.TOULOUSE

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



11 OCTOBRE 2022

N° 7

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

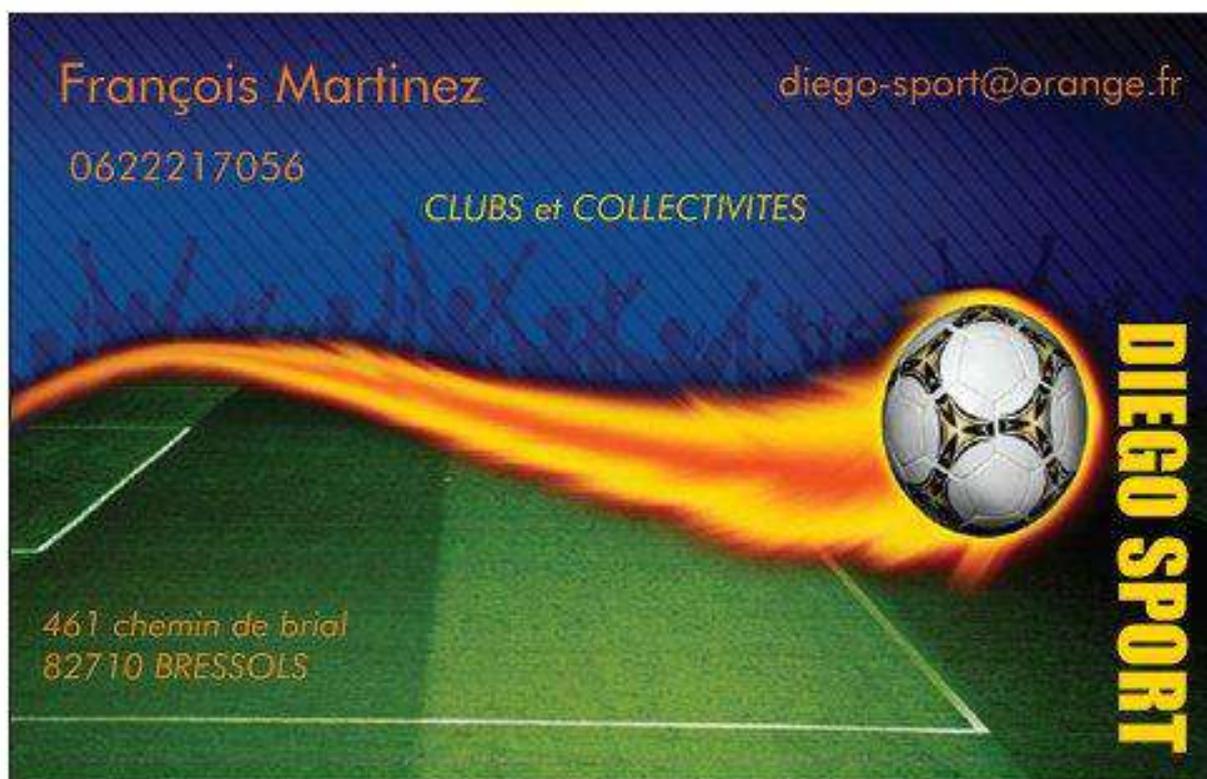


- Réunion de la Commission,
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses,
- Rappel montant Indemnités d'arbitrage,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 40,
- Sportivité Semaine 40,
- Litiges,
- Indisponibilités,
- Calendrier Semaines 42- 43 & 44,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 10 octobre 2022.

Présents : Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS, Joseph RICART et René SILHOL.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE - REMISE DES RECOMPENSES

Complément au communiqué du dernier bulletin n° 6

En peaufinant les différents classements, deux équipes ont été oubliées pour la remise des récompenses, il s'agit de MISTRAL PL et ASFP LUSITANOS, qui sont donc elles aussi convoquées à cette Assemblée.

N'oubliez pas que les équipes absentes à cette assemblée programmée le **mardi 29 novembre à 19 heures, salle Capitany à Colomiers**, ne pourront prétendre à recevoir leur(s) récompense(s), qui dans ce cas seront distribuées à d'autres clubs.

Rectificatif : De plus les équipes non récompensées peuvent aussi participer à cette assemblée si elles le souhaitent et profiter de la collation qui sera servie après la remise des récompenses : AGATE FC, GRINTA US, LES VEILLES CANAILLES, RCLSP, AJ SAINT EXUPERY et SB SPORT FC.

Les deux nouvelles équipes, INTERNAT FC et NEW TEAM sont aussi invitées à cette assemblée.

RAPPEL MONTANT INDEMNITES D'ARBITRAGE

Comme précisé lors de l'**assemblée générale** ainsi que sur **les bulletins précédents**, le montant des indemnités d'arbitrage à compter de cette saison a été réévalué. Malheureusement certains clubs n'ont toujours pas assimilés cette modification et continuent à régler l'ancienne indemnité (à rectifier rapidement sur vos prochains matchs)

Celui-ci est dorénavant de **46.00 €** à régler avant le match, pour moitié soit **23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

- ③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

☞ Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée u dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-

dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

📌 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la Coupe A. DELAUNE, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la Coupe OCCITANE et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le Championnat.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date.** Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 15h30**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre 2022**, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).
Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", la demande doit **comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

GRINTA US	Manque carton blanc du joueur TEISSEIRE David
LES VIEILLES CANAILLES	Manque carton blanc du joueur MORETTI Cyril
TOULOUSESA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire) Disqualification du joueur à compter du 17/10/2022
---------	---



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
-------	--	--	---	---	---------------------------------------

US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (1)				21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)	05/10 (17)			07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)			21/11
	17/10 (1)				28/11
FC BALEC	21/09 (20)	21/09 (20)			07/11
	10/10 (1)				21/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)			31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11
AS DRT	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (6)	10/10 (6)			21/11
	17/10 (1)				28/11
DYNAMO FC	26/09 (22)	03/10 (22)	10/10 (22)	10/10 (22)	07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
	17/10 (2)				28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (27)				21/11
ASFP LUSITANOS	06/10 (21)	06/10 (21)			21/11
	17/10 (4)				28/11
AGATE FC	10/10 (13)				21/11
GRINTA US	10/10 (20)				21/11
	17/10 (6)				28/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
	17/10 (5)				28/11
IO TEAM	10/10 (20)				21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11
LES VIEILLES CANAILLES	26/09 (24)	06/10 (24)	06/10 (24)	06/10 (24)	07/11
	17/10 (3)				28/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
	17/10 (4)				28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
	10/10 (1)				21/11
NEW TEAM	05/10 (15)	05/10 (15)			21/11
	17/10 (4)				28/11
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11

	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)				07/11
	03/10 (3)				14/11
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)			07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11
SAINT ALBAN	26/09 (22)	03/10 (22)			07/11
	10/10 (3)				21/11
AJ SAINT EXUPERY	10/10 (1)	10/10 (1)	10/10 (1)	10/10 (1)	21/11
SB SPORT FC	26/09 (18)	27/09 (18)			07/11
	10/10 (1)				21/11
SOPRA STERIA FOOT	10/10 (24)	10/10 (24)			21/11
	17/10 (2)				28/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)				21/11
TOLOSA DUCKS	03/10 (4)	03/10 (4)	05/10 (4)	05/10 (4)	14/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
	10/10 (2)				21/11
	17/10 (6)				28/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 40 DU 03/10/2022 AU 07/10/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 2

FC CANTOU'LOUSAIN	6	-	4	ASFP LUSITANOS	
SAINT ALBAN	3	-	1	AJ SAINT EXUPERY	
FC POTO	2	-	0	FORZA VIOLA FC	

Exempt : PASPORT

Coupe Occitane : Poule A - Tour 2

ASCA	0	-	0	NEW TEAM	
SB SPORT FC	3	-	1	LES SHADOCKS DE SEILH	
INTERNAT FC	1	-	0	ASC CNES	

Coupe Occitane : Poule B - Tour 2

RCLSP	5	-	1	ATHLETICO TOLOSA A	
TOLOSA DUCKS	6	-	0	LES VIEILLES CANAILLES	

Exempt : FC BALEC

Coupe Occitane : Poule C - Tour 2

DYNAMO FC	0	-	3	TOULOUSE SA	
GRINTA US	0	-	0	ASEAT	

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2

AS DRT		Remis		US AERO FOOT	
IO TEAM	2	-	9	USEMA COLOMIERS	

Exempt : AS MATRA

Coupe Occitane : Poule E - Tour 2

O. TOULOUSE	2	-	4	ALTRAN FOOT	
SOPRA STERIA FOOT	1	-	2	MECAPROTEC FC	

Exempt : MISTRAL PL

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 40

Trois sorties temporaires et **Quatre** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

LITIGES

Rencontre AS MATRA / GRINTA US du 26/09/22 - Honneur - Journée 1 aller :

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation des joueurs OUAALI Mohamed Taha, licence n°961750 - MINYARI Youssef, licence n°961753, & SLIMANI Anas, licence n°961755 (GRINTA US), **non qualifiés à la date de la rencontre (qualifiés le 04/10/22)**

- **Match perdu par pénalité à GRINTA US**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **AS MATRA** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

Rencontre ASFP LUSITANOS / IO TEAM du 26/09/22 - Honneur - Journée 1 aller:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation du joueur ITTOBANE Brahim, licence n°822448 (ASFP LUSITANOS), **pas de licence déposée pour ce joueur cette saison**,

- **Match perdu par pénalité à ASFP LUSITANOS**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **IO TEAM** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

INDISPONIBILITES

Sur la feuille d'engagement de début de saison, nous vous demandons vos indisponibilités concernant les différentes périodes de vacances. Or chaque fois, certains d'entre vous ne remplissent pas le tableau et sont par contre indisponibles pendant certaines vacances, notamment celles de Noël.

Vous savez tous que ces périodes permettent de faire les matchs de rattrapage. Les équipes qui ne nous ont pas précisé qu'elles ne pouvaient pas jouer pendant ces périodes, peuvent avoir des rencontres de programmées. Il peut s'ensuivre ensuite des forfaits qui seraient fort regrettables, surtout en cette période difficile avec la mairie.

Donc si vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances de Noël, prévenez-nous rapidement et ce avant la programmation à la mairie de Toulouse.

(Attention suivant retard des calendriers, **des matchs seront susceptibles d'être programmés sur semaine 51 entre les 19/12 et 22/12**).

D'autre part, certains nous ont donné les trois périodes de vacances scolaires comme indisponibles. Nous serons peut-être obligés de vous faire jouer pendant ces semaines-là (sauf vacances de Noël).

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée "**A définir**" sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques "loupés".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 3 :

FORZA VIOLA FC	SAINT ALBAN	Stadium n°4 Synth	Je 20/10	20h15
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 21/10	19h45
ASFP LUSITANOS	PASPORT	Castelginest Hb.	Lu 17/10	20h30

Exempt : FC POTO

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 3 :

NEW TEAM	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 19/10	19h45
ASC CNES	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 21/10	20h45
INTERNAT FC	ASCA	Beaupuy Hb	Me 19/10	20h15

Poule B - Tour 3 :

RCLSP	TOLOSA DUCKS	Roques Hb	Lu 17/10	20h30
FC BALEC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je 20/10	19h45

Exempt :

ATHLETICO TOLOSA A

Poule C - Tour 3 :

GRINTA US	ATHLETICO TOLOSA B	Baziège Hb	Lu 17/10	20h30
ASEAT	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 21/10	19h45

Exempt : DYNAMO FC

Poule D - Tour 3 :

AS DRT	IO TEAM	Sordelo St	Me 19/10	19h45
AS MATRA	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 19/10	20h00

Exempt : US AERO FOOT

Poule E - Tour 3 :

SOPRA STERIA FOOT	MISTRAL P.L	Argoulets St	Je 20/10	19h45
MECAPROTEC FC	ALTRAN FOOT	Muret Auriol Synthé	Lu 17/10	20h00

Exempt : O.TOULOUSE

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

Division : Excellence - Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA B	PASPORT	Sordelo St	Me 26/10	19h45
USEMA COLOMIERS	AJ SAINT EXUPERY	Capitany Synthé	Me 26/10	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 28/10	19h45
ASEAT	ASC CNES	Sordelo St	Je 27/10	19h45

Exempt : MECAPROTEC FC

Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA A	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 24/10	19h45
DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 28/10	19h45
SHADOCKS DE SEILH	O. TOULOUSE	Seilh Synthé	Ve 28/10	20h45
AGATE FC	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 27/10	20h15

Exempt : ALTRAN FOOT

Division : Honneur - Journée 3 aller

MISTRAL P.L	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 27/10	19h45
FC BALEC	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu 24/10	19h45
AS MATRA	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 24/10	20h30
NIMBA OT	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 24/10	20h30

Exempt : ASFP LUSITANOS

Division : Promotion - Journée 3 aller

ASCA	INTERNAT FC	Beaupuy Hb	Me 26/10	20h15
VIEILLES CANAILLES	NEW TEAM	Sordelo St	Ve 28/10	19h45
AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Lardenne Synthé	Me 26/10	19h45
SB SPORT FC	RCLSP	Roques Hb	Lu 24/10	20h30

Exempt : AS DRT

SEMAINE 44 DU 02/11/2022 AU 04/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 4 :

FORZA VIOLA FC	PASPORT	Stadium n°4 Synthé	Je 03/11	20h15
AJ SAINT EXUPERY	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Me 02/11	19h45
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 04/11	20h00

Exempt : SAINT ALBAN

Coupe OCCITANE (matchs avancés de S45)

Poule A - Tour 4 :

ASC CNES	NEW TEAM	Sordelo St	Je 03/11	19h45
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 04/11	20h45

Poule E - Tour 4 :

MISTRAL PL	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 04/11	19h45
------------	-------------	-----------	----------	-------

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule D - Tour 2 :(remis du 03/10/22)

AS DRT	US AERO FOOT	Sordelo St	Me 02/11	19h45
--------	--------------	------------	----------	-------

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



18 OCTOBRE 2022

N° 8

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

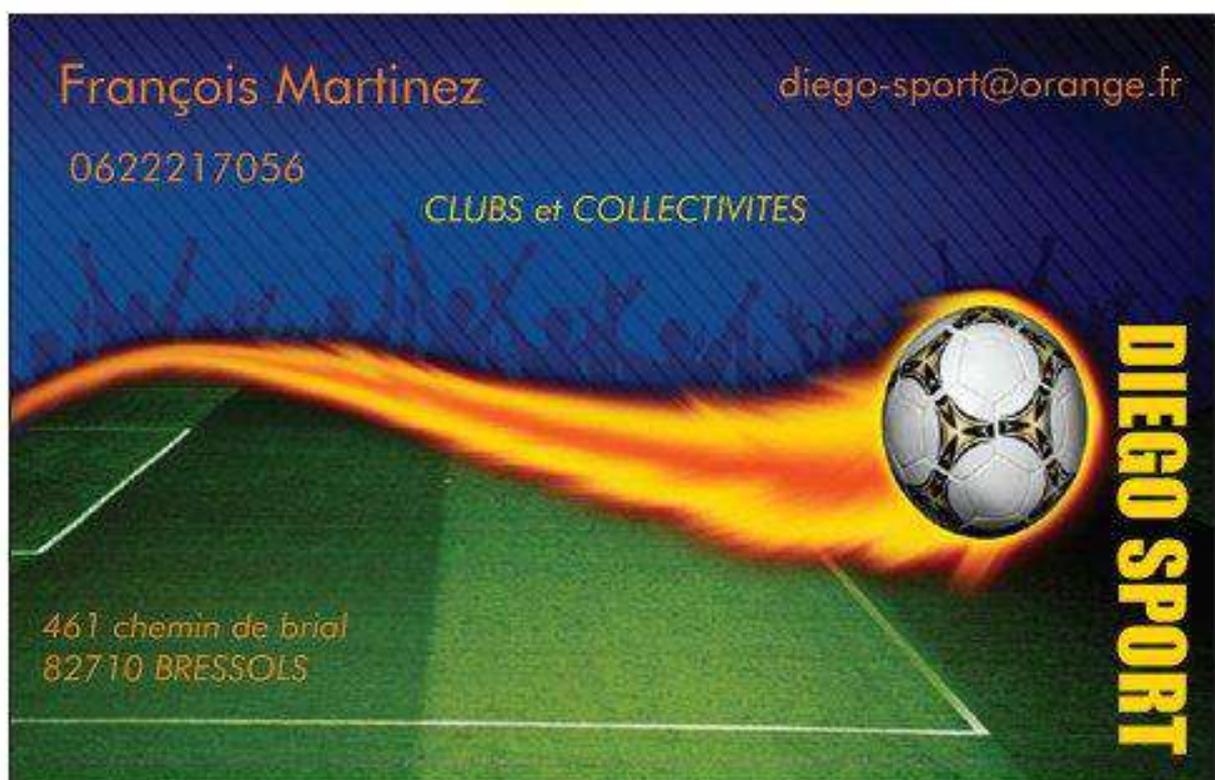


- Réunion de la Commission,
- Code du Sportif,
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses,
- Rappel rédaction feuille de match,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 41,
- Sportivité Semaine 41,
- Sanction en retard (saison 2021-2022),
- Indisponibilités,
- Calendrier Semaines 43 - 44 & 45,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 17 octobre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

CODE DU SPORTIF

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

- 1 - Se conformer aux règles du jeu
- 2 - Respecter les décisions de l'arbitre
- 3 - Respecter adversaires et partenaires
- 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5 - Etre maître de soi en toutes circonstances
- 6 - Etre loyal dans le sport et dans la vie
- 7 - Etre exemplaire, généreux et tolérant

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE - REMISE DES RECOMPENSES

Cette assemblée extraordinaire avec remise des récompenses de la saison dernière, est programmée le **mardi 29 novembre à 19 heures, salle Capitany à Colomiers.**

Rappel :

Tous les Clubs, récompensés ou non sont invités, y compris les 2 nouveaux de cette saison.

Les clubs récompensés absents à cette assemblée, ne pourront prétendre à recevoir leur(s) récompense(s), qui dans ce cas seront distribuées à d'autres clubs.

Une collation sera servie après la remise des récompenses

RAPPEL REDACTION FEUILLE DE MATCH

Depuis le début de la saison, **nous recevons trop de Feuilles de match qui ne sont pas remplies correctement** (mauvaise couleur de feuille utilisée suivant compétitions => voir § 7 du pense bête ci-dessous, nom prénom et n° licence du joueur inscrits dans la mauvaise colonne, idem pour les pièces d'identité notées dans la mauvaise case, inversion des noms et prénoms des joueurs, ratures de joueurs ...etc...).

Pour un rappel sur la bonne rédaction de votre feuille de match, reportez vous à **l'article 11 du règlement intérieur du football à 11** (site fsgt 31- accueil - Football à 11- la pratique)

ART 11-A-3 : REDACTION DE LA FEUILLE DE MATCH

Avant chaque rencontre, il est dressé par les soins des clubs, une feuille de match de couleur différente suivant la compétition jouée et qui est fourni par le club recevant. Sur cette feuille, sont portés lisiblement et à l'encre :

3) les noms, prénoms et numéros de licence des joueurs, en les inscrivant à la suite de leur numéro de maillot et **qui doivent être identiques à ceux notés sur la licence ou sur le bordereau déposé à la commission** (cas de noms et prénoms composés)

Les noms des joueurs doivent **OBLIGATOIREMENT être inscrits en MAJUSCULE**. En cas d'absence de licence (nouvelle ou de la saison passée), le joueur apposera sa **SIGNATURE** en lieu et place du numéro de licence.

La nature et le numéro de la pièce d'identité présentée, sera à inscrire dans la case "**Observations ou réclamations reçues par l'(les) arbitre(s) AVANT MATCH**"

Respectez bien ces règles, ce qui vous évitera d'avoir à payer des amendes.

PENSE BETE

① FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

☞ Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

①② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

①③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et être **scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

①④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

📣 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire) Disqualification du joueur à compter du 17/10/2022
TOULOUSESA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (1)				21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)	05/10 (17)			07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)			21/11
	17/10 (1)				28/11
	24/10 (1)				05/12
FC BALEC	21/09 (18)	21/09 (18)	17/10 (18)	17/10 (18)	07/11
	21/09 (2)	21/09 (2)			07/11
	10/10 (1)	17/10 (1)			21/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)			31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)	17/10 (21)	17/10 (21)	31/10
	26/09 (6)	17/10 (6)	17/10 (6)	17/10 (6)	07/11
AS DRT	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (6)	10/10 (6)			21/11
	17/10 (1)				28/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
	17/10 (2)				28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (27)	13/10 (27)			21/11
	24/10 (1)				05/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (21)	06/10 (21)			21/11
	17/10 (4)	17/10 (4)			28/11
	24/10 (6)				05/12

AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)				05/12
GRINTA US	10/10 (20)				21/11
	17/10 (6)				28/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
	17/10 (5)				28/11
IO TEAM	10/10 (20)				21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (24)	12/10 (24)	17/10 (24)	17/10 (24)	07/11
	26/09 (1)	12/10 (1)			07/11
	24/10 (1)				05/12
LES VIEILLES CANAILLES	17/10 (3)	17/10 (3)	17/10 (3)	17/10 (3)	28/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
	17/10 (4)	17/10 (4)			28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11
MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)			07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)			21/11
	24/10 (3)				05/12
NEW TEAM	05/10 (12)	05/10 (12)	17/10 (12)	17/10 (12)	21/11
	05/10 (3)	05/10 (3)			21/11
	17/10 (4)	17/10 (4)	17/10 (4)	17/10 (4)	28/11
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)	14/10 (22)			07/11
	03/10 (3)	14/10 (3)			14/11
	24/10 (4)				05/12
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)			07/11
RCLSP	26/09 (18)	17/10 (18)			07/11
	24/10 (1)				05/12
SAINT ALBAN	26/09 (17)	03/10 (17)	17/10 (17)	17/10 (17)	07/11
	26/09 (5)	03/10 (5)			07/11
	10/10 (3)				21/11
AJ SAINT EXUPERY	17/10 (2)	17/10 (2)	17/10 (2)	17/10 (2)	28/11
SB SPORT FC	26/09 (9)	27/09 (9)	17/10 (9)	17/10 (9)	07/11
	26/09 (9)	27/09 (9)			07/11
	10/10 (1)	17/10 (1)	17/10 (1)	17/10 (1)	21/11
SOPRA STERIA FOOT	10/10 (24)	10/10 (24)	17/10 (24)	17/10 (24)	21/11
	17/10 (2)	17/10 (2)			28/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)				21/11

TOLOSA DUCKS	03/10 (4)	03/10 (4)	05/10 (4)	05/10 (4)	14/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)	11/10 (10)			07/11
	10/10 (2)	11/10 (2)			21/11
	17/10 (6)	11/10 (6)			28/11
	24/10 (2)				05/12

TOULOUSE SA	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	24/10 (1)				05/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022

Division Excellence : Journée 2 aller

FC POTO	0	-	2	USEMA COLOMIERS	
ATHLETICO TOLOSA B	1	-	2	MECAPROTEC FC	
ASC CNES	0	-	3	FC CANTOU'LOUSAIN	F
PASPORT	4	-	0	ASEAT	

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Division Promotion Excellence : Journée 2 aller

O. TOULOUSE	0	-	5	ATHLETICO TOLOSA A	
FORZA VIOLA FC	2	-	2	ALTRAN FOOT	
AGATE FC	2	-	3	LES SHADOCKS DE SEILH	
US AERO FOOT	0	-	1	DYNAMO FC	

Exempt : TOULOUSE SA

Division Honneur : Journée 2 aller

SAINT ALBAN	2	-	0	MISTRAL PL	
GRINTA US	4	-	0	ASFP LUSITANOS	
NIMBA OT	3	-	0	AS MATRA	
TOLOSA DUCKS	2	-	0	FC BALEC	

Exempt : IO TEAM

Division Promotion : Journée 2 aller

SOPRA STERIA FOOT	5	-	2	ASCA
RCLSP	3	-	4	AS DRT
SB SPORT FC	6	-	1	AS EVOTEC
INTERNAT FC	0	-	1	LES VIEILLES CANAILLES

Exempt : NEW TEAM

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 41

Six sorties temporaires et **Dix** avertissements pour **15** rencontres arbitrées.

SANCTION EN RETARD (SAISON 2021-2022)

Rencontre ASEAT / NIMBA O.T du 05/04/22 - Coupe de Printemps - Quart de Finale :

Suite à la réception du rapport du joueur, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement, décide :

Pour "**ENERVEMENT**"

- SORTIE TEMPORAIRE -

puis

Pour "**COUP DE PIED A L'EGARD D'UN ADVERSAIRE**"

- AVERTISSEMENT

-

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la rencontre

Ce qui entraîne (**Art 32 - §G - a**).

- EXCLUSION -

FOFANA Mohamed, licence n°867594, (NIMBA O.T)

- **Six (6) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 14/04/22 + les Deux (2) matchs purgés les 30/09/22 et 10/10/22, reste donc**

Trois (3) matchs de suspension à purger à compter du 24/10/2022.

INDISPONIBILITES

Sur la feuille d'engagement de début de saison, nous vous demandons vos indisponibilités concernant les différentes périodes de vacances. Or chaque fois, certains d'entre vous ne remplissent pas le tableau et sont par contre indisponibles pendant certaines vacances, notamment celles de Noël.

Vous savez tous que ces périodes permettent de faire les matchs de rattrapage. Les équipes qui ne nous ont pas précisé qu'elles ne pouvaient pas jouer pendant ces périodes, peuvent avoir des rencontres de programmées. Il peut s'ensuivre ensuite des forfaits qui seraient fort regrettables, surtout en cette période difficile avec la mairie.

Donc si vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances de Noël, prévenez-nous rapidement et ce avant la programmation à la mairie de Toulouse.

(Attention suivant retard des calendriers, **des matchs seront susceptibles d'être programmés sur semaine 51 entre les 19/12 et 22/12).**

D'autre part, certains nous ont donné les trois périodes de vacances scolaires comme indisponibles. Nous serons peut-être obligés de vous faire jouer pendant ces semaines-là (sauf vacances de Noël).

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

Division : Excellence - Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA B	PASPORT	Sordelo St	Me 26/10	19h45
USEMA COLOMIERS	AJ SAINT EXUPERY	Capitany Synthé	Me 26/10	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	FC POTO	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 28/10	19h45
ASEAT	ASC CNES	Sordelo St	Je 27/10	19h45

Exempt : MECAPROTEC FC

Division : Promotion Excellence - Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA A	US AERO FOOT	La Ramée St	Lu 24/10	19h45
DYNAMO FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 28/10	19h45
SHADOCKS DE SEILH	O. TOULOUSE	Seilh Synthé	Ve 28/10	20h45
AGATE FC	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 27/10	20h15

Exempt : ALTRAN FOOT

Division : Honneur - Journée 3 aller

MISTRAL P.L	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 27/10	19h45
-------------	--------------	--------------	----------	-------

FC BALEC	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu 24/10	19h45
AS MATRA	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 24/10	20h30
NIMBA OT	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 24/10	20h30

Exempt : ASFP LUSITANOS

Division : Promotion - Journée 3 aller

ASCA	INTERNAT FC	Beaupuy Hb	Me 26/10	20h15
VIEILLES CANAILLES	NEW TEAM	Sordelo St	Ve 28/10	19h45
AS EVOTEC	SOPRA STERIA FOOT	Lardenne Synthé	Me 26/10	19h45
SB SPORT FC	RCLSP	Roques Hb	Lu 24/10	20h30

Exempt : AS DRT

SEMAINE 44 DU 02/11/2022 AU 04/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 4 :

FORZA VIOLA FC	PASPORT	Stadium n°4 Synth	Je 03/11	20h15
AJ SAINT EXUPERY	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Me 02/11	19h45
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 04/11	20h00

Exempt : SAINT ALBAN

Coupe OCCITANE (matchs avancés de S45)

Poule A - Tour 4 :

ASC CNES	NEW TEAM	Sordelo St	Je 03/11	19h45
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 04/11	20h45

Poule E - Tour 4 :

MISTRAL PL	O. TOULOUSE	Barran Hb	Ve 04/11	19h45
------------	-------------	-----------	----------	-------

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule D - Tour 2 :(remis du 03/10/22)

AS DRT	US AERO FOOT	Sordelo St	Me 02/11	19h45
--------	--------------	------------	----------	-------

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 5 :

FC CANTOU'LOUSAIN	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 10/11	20h15
SAINT ALBAN	FC POTO	St Alban Faure Hb	Lu 07/11	20h30
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo St	Me 09/11	19h45

Exempt : ASFP LUSITANOS

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 4 :

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 09/11	20h15
ASC CNES	NEW TEAM	(avancé à Sem. 44)		
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	(avancé à Sem. 44)		

Poule B - Tour 4 :

ATHLETICO TOLOSA A	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 10/11	19h45
FC BALEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 07/11	20h30
<u>Exempt</u> : VIEILLES CANAILLES				

Poule C - Tour 4 :

DYNAMO FC	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 07/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	ASEAT	M. Cerdan St	Lu 07/11	19h45
<u>Exempt</u> : TOULOUSE SA				

Poule D - Tour 4 :

IO TEAM	AS MATRA	Lardenne Synthé	Me 09/11	19h45
USEMA COLOMIERS	US AERO FOOT	Capitany Synthé	Me 09/11	20h00
<u>Exempt</u> : AS DRT				

Poule E - Tour 4 :

ALTRAN FOOT	SOPRA STERIA FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 10/11	21h00
MISTRAL PL	O. TOULOUSE	(avancé à Sem. 44)		
<u>Exempt</u> : MECAPROTEC FC				

RATTRAPAGE - CHAMPIONNAT**Division : Promotion - Journée 1 aller (remis du 29/09/22)**

AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 10/11	19h45
--------	----------	------------	----------	-------

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



25 OCTOBRE 2022

N° 9

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

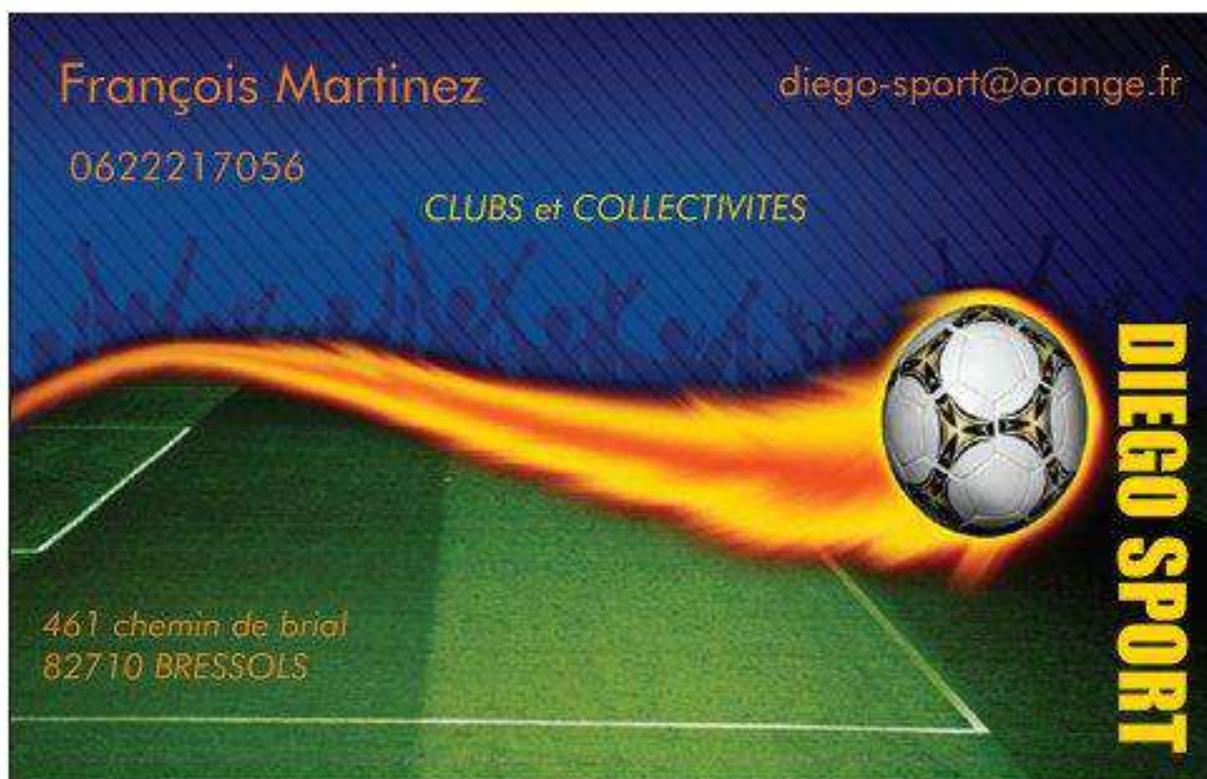


- Réunion de la Commission,
- Code du Sportif,
- Dernier rappel rédaction feuille de match,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 42,
- Sportivité Semaine 42,
- Sanction en retard (saison 2021-2022),
- Commission d'appel,
- Dernier rappel indisponibilités,
- Rencontres remises,
- Rectificatifs Calendrier,
- Calendrier Semaines 44-45 & 46,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect. The background is dark blue with a green field at the bottom. The text is as follows:

François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES
461 chemin de brial
82710 BRESSOLS
DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 24 octobre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

CODE DU SPORTIF

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

- 1 - Se conformer aux règles du jeu
- 2 - Respecter les décisions de l'arbitre
- 3 - Respecter adversaires et partenaires
- 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5 - Etre maître de soi en toutes circonstances
- 6 - Etre loyal dans le sport et dans la vie
- 7 - Etre exemplaire, généreux et tolérant

DERNIER RAPPEL REDACTION FEUILLE DE MATCH

Depuis le début de la saison, **nous recevons trop de Feuilles de match qui ne sont pas remplies correctement** (mauvaise couleur de feuille utilisée suivant compétitions => voir § 7 du pense bête ci-dessous, nom prénom et n° licence du joueur inscrits dans la mauvaise colonne, idem pour les pièces d'identité notées dans la mauvaise case, inversion des noms et prénoms des joueurs, ratures de joueurs ...etc...).

Pour un rappel sur la bonne rédaction de votre feuille de match, reportez vous à **l'article 11 du règlement intérieur du football à 11** (site fsgt 31- accueil - Football à 11- la pratique)

ART 11-A-3 : REDACTION DE LA FEUILLE DE MATCH

Avant chaque rencontre, il est dressé par les soins des clubs, **une feuille de match de couleur différente suivant la compétition jouée** et qui est fourni par le club recevant. Sur cette feuille, sont portés lisiblement et à l'encre :

3) les noms, prénoms et numéros de licence des joueurs, en les inscrivant à la suite de leur numéro de maillot et **qui doivent être identiques à ceux notés sur la licence ou sur le bordereau déposé à la commission** (cas de noms et prénoms composés)

Les noms des joueurs doivent **OBLIGATOIREMENT être inscrits en MAJUSCULE**. En cas d'absence de licence (nouvelle ou de la saison passée), le joueur apposera sa **SIGNATURE** en lieu et place du numéro de licence.

La nature et le numéro de la pièce d'identité présentée, sera à inscrire dans la case "**Observations ou réclamations reçues par l'(les) arbitre(s) AVANT MATCH**"

Respectez bien ces règles, ce qui vous évitera d'avoir à payer des amendes.

PENSE BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, $\frac{1}{4}$ **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, "**une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait**".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée "**Forfait**".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE** QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Joueur FURRER Steve licence NON DEPOSEE (Carton blanc OK)
TOULOUSESA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (1)				21/11

ALTRAN FOOT	26/09 (17)	05/10 (17)			07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)			21/11
	17/10 (1)				28/11
	24/10 (1)				05/12
FC BALEC	21/09 (2)	21/09 (2)			07/11
	10/10 (1)	17/10 (1)			21/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)			31/10
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (6)	10/10 (6)			21/11
	17/10 (1)	18/10 (1)			28/11
	31/10 (4)				12/12
ASEAT	26/09 (17)				07/11
	17/10 (2)				28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)	24/10 (19)			07/11
	10/10 (4)	24/10 (4)			21/11
	31/10 (4)				12/12
FORZA VIOLA FC	10/10 (18)	13/10 (18)	19/10 (18)	24/10 (18)	21/11
	10/10 (9)	13/10 (9)			21/11
	24/10 (1)				05/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (21)	06/10 (21)			21/11
	17/10 (4)	17/10 (4)			28/11
	24/10 (6)				05/12
AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)				05/12
GRINTA US	10/10 (20)				21/11
	17/10 (6)				28/11
INTERNAT FC	26/09 (16)	18/10 (16)	24/10 (16)	24/10 (16)	07/11
	17/10 (2)	18/10 (2)	24/10 (2)	24/10 (2)	28/11
	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)				12/12
IO TEAM	10/10 (20)	10/10 (20)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)			07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)			05/12
LES VIEILLES CANAILLES	17/10 (3)	17/10 (3)	17/10 (3)	17/10 (3)	28/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
	17/10 (4)	17/10 (4)			28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11

MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)			07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)			21/11
	24/10 (3)				05/12
NEW TEAM	05/10 (12)	05/10 (12)	17/10 (12)	17/10 (12)	21/11
	05/10 (3)	05/10 (3)	24/10 (3)	24/10 (3)	21/11
	17/10 (4)	17/10 (4)	17/10 (4)	17/10 (4)	28/11
	31/10 (2)				12/12
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)	14/10 (22)			07/11
	03/10 (3)	14/10 (3)			14/11
	24/10 (4)				05/12
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)			07/11
RCLSP	26/09 (18)	17/10 (18)			07/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
SAINT ALBAN	26/09 (17)	03/10 (17)	17/10 (17)	17/10 (17)	07/11
	26/09 (5)	03/10 (5)			07/11
	10/10 (3)	19/10 (3)			21/11
SB SPORT FC	26/09 (9)	27/09 (9)	17/10 (9)	17/10 (9)	07/11
	26/09 (9)	27/09 (9)			07/11
	10/10 (1)	17/10 (1)	17/10 (1)	17/10 (1)	21/11
SOPRA STERIA FOOT	17/10 (2)	17/10 (2)			28/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)	24/10 (3)			21/11
	31/10 (3)				12/12
O. TOULOUSE	26/09 (10)	11/10 (10)			07/11
	10/10 (2)	11/10 (2)			21/11
	17/10 (6)	11/10 (6)			28/11
	24/10 (2)				05/12
TOULOUSE SA	26/09 (12)	10/10 (12)	24/10 (12)	24/10 (12)	07/11
	26/09 (4)	10/10 (4)			
	10/10 (1)	10/10 (1)	24/10 (1)	24/10 (1)	21/11
	24/10 (1)	24/10 (1)			05/12
	31/10 (1)				12/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 3

FORZA VIOLA FC	0	-	2	SAINT ALBAN	
AJ SAINT EXUPERY	3	-	2	FC CANTOU'LOUSAIN	
ASFP LUSITANOS	1	-	5	PASPORT	

Exempt : FC POTO

Coupe Occitane : Poule A - Tour 3

NEW TEAM	1	-	3	SB SPORT FC	
ASC CNES	5	-	0	LES SHADOCKS DE SEILH	
INTERNAT FC	1	-	1	ASCA	

Coupe Occitane : Poule B - Tour 3

RCLSP	1	-	3	TOLOSA DUCKS	
FC BALEC	1	-	1	LES VIEILLES CANAILLES	

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Coupe Occitane : Poule C - Tour 3

GRINTA US	0	-	1	ATHLETICO TOLOSA B	
ASEAT	3	-	1	TOULOUSE SA	

Exempt : DYNAMO FC

Coupe Occitane : Poule D - Tour 3

AS DRT	2	-	1	IO TEAM	
AS MATRA	2	-	7	USEMA COLOMIERS	

Exempt : US AERO FOOT

Coupe Occitane : Poule E - Tour 3

SOPRA STERIA FOOT	1	-	1	MISTRAL PL	
MECAPROTEC FC	0	-	3	ALTRAN FOOT	

Exempt : O. TOULOUSE

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
--	--	-------------------------------	--

Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : MECAPROTEC FC

SPORTIVITE SEMAINE 42

Quatre sorties temporaires et **Sept** avertissements pour **14** rencontres arbitrées.

SANCTION EN RETARD (SAISON 2021-2022)

Rencontre SB SPORT FC / FA ROQUES du 24/01/2022 - Promotion - Journée 11 retour :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §F - e**), décide :

Pour "**TENTATIVE DE COUP A ADVERSAIRE**" **- EXCLUSION -**

FRONTEAU Maxime, licence n°900474, (SB SPORT FC)

- **Quatre (4) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 02/02/22 + Un (1) match purgé le 19/10/22, reste donc Deux (2) matchs de suspension à purger à compter du 24/10/2022.**

COMMISSION D'APPEL

Rencontre DYNAMO FC / USEMA COLOMIERS du 01/06/22 - Excellence - Journée 18 retour :

Suite à l'appel formulé par l'équipe du DYNAMO FC, après réexamen du dossier, lecture des différents rapports en sa possession, et en l'absence excusée des personnes dûment convoquées, la sous commission d'appel décide :

- **confirmation et maintien des décisions prises en première instance, parues sur le bulletin n°03 du 13/09/2022**

DERNIER RAPPEL INDISPONIBILITES

Sur la feuille d'engagement de début de saison, nous vous demandons vos indisponibilités concernant les différentes périodes de vacances. Or chaque fois, certains d'entre vous ne remplissent pas le tableau et sont par contre indisponibles pendant certaines vacances, notamment celles de Noël.

Vous savez tous que ces périodes permettent de faire les matchs de rattrapage. Les équipes qui ne nous ont pas précisé qu'elles ne pouvaient pas jouer pendant ces périodes, peuvent avoir des rencontres de programmées. Il peut s'ensuivre ensuite des forfaits qui seraient fort regrettables, surtout en cette période difficile avec la mairie.

Donc si vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances de Noël, prévenez-nous rapidement et ce avant la programmation à la mairie de Toulouse.

(Attention suivant retard des calendriers, **des matchs seront susceptibles d'être programmés sur semaine 51 entre les 19/12 et 22/12**).

D'autre part, certains nous ont donné les trois périodes de vacances scolaires comme indisponibles. Nous serons peut-être obligés de vous faire jouer pendant ces semaines-là (sauf vacances de Noël).

RENCONTRES REMISES

Durant les semaines 44 & 45 vont se dérouler les premières rencontres remises de la saison.

Nous vous informons que la commission a décidée de modifier l'article 16- §C- 2 du règlement intérieur à compter de cette saison.

Dorénavant les joueurs participant à cette rencontre remise, doivent être qualifiés à la DATE EFFECTIVE (et non plus à la date initiale prévue) de la rencontre.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 44 DU 02/11/2022 AU 04/11/2022

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4 :

MISTRAL P.L

O. TOULOUSE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4 :

MISTRAL P.L

O. TOULOUSE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 44 DU 02/11/2022 AU 04/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 4 :

FORZA VIOLA FC	PASPORT	Stadium n°4 Synth	Je 03/11	20h15
AJ SAINT EXUPERY	ASFP LUSITANOS	Lardenne Synthé	Me 02/11	19h45
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 04/11	20h00

Exempt : SAINT ALBAN

Coupe OCCITANE (matchs avancés de S45)

Poule A - Tour 4 :

ASC CNES	NEW TEAM	Sordelo St	Je 03/11	19h45
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 04/11	20h45

Poule E - Tour 4 :

MISTRAL PL **O. TOULOUSE** **Remis**

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule D - Tour 2 :(remis du 03/10/22)

AS DRT	US AERO FOOT	Sordelo St	Me 02/11	19h45
--------	--------------	------------	----------	-------

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 5 :

FC CANTOU'LOUSAIN	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 10/11	20h15
SAINT ALBAN	FC POTO	St Alban Faure Hb	Lu 07/11	20h30
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo St	Me 09/11	19h45

Exempt : ASFP LUSITANOS

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 4 :

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 09/11	20h15
ASC CNES	NEW TEAM	(avancé à Sem. 44)		
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	(avancé à Sem. 44)		

Poule B - Tour 4 :

ATHLETICO TOLOSA A	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 10/11	19h45
FC BALEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 07/11	20h30

Exempt : VIEILLES CANAILLES**Poule C -Tour 4 :**

DYNAMO FC	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 07/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	ASEAT	M. Cerdan St	Lu 07/11	19h45

Exempt : TOULOUSE SA**Poule D - Tour 4 :**

IO TEAM	AS MATRA	Lardenne Synthé	Me 09/11	19h45
USEMA COLOMIERS	US AERO FOOT	Capitany Synthé	Me 09/11	20h00

Exempt : AS DRT**Poule E - Tour 4 :**

ALTRAN FOOT	SOPRA STERIA FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 10/11	21h00
MISTRAL PL	O. TOULOUSE	La Ramée St.	Lu 07/11	19h45

Exempt : MECAPROTEC FC**RATTRAPAGE - CHAMPIONNAT****Division : Promotion - Journée 1 aller (remis du 29/09/22)**

AS DRT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 10/11	19h45
--------	----------	------------	----------	-------

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022**Division : Excellence - Journée 4 aller**

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	Lardenne Synthé	Ve 18/11	20h00
MECAPROTEC FC	USEMA COLOMIERS	Muret Auriol Synthé	Lu 14/11	20h00
PASPORT	ASC CNES	Sordelo St	Je 17/11	19h45
ASEAT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve 18/11	19h45

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN**Division : Promotion Excellence - Journée 4 aller**

ALTRAN FOOT	SHADOCKS DE SEILH	Blagn. Baradels Sy.	Je 17/11	21h00
TOULOUSE SA	AGATE FC	La Ramée St	Ve 18/11	19h45
FORZA VIOLA FC	DYNAMO FC	Stadium n°4 Synthé	Je 17/11	20h15
US AERO FOOT	O. TOULOUSE	Argoulets St	Je 17/11	19h45

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A**Division : Honneur - Journée 4 aller**

SAINT ALBAN	NIMBA OT	St Alban Faure Hb	Lu 14/11	20h30
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	Castelginest Hb	Lu 14/11	20h30
IO TEAM	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 16/11	19h45
TOLOSA DUCKS	AS MATRA	Sordelo St	Me 16/11	19h45

Exempt : GRINTA US**Division : Promotion - Journée 4 aller**

ASCA
SOPRA STERIA FOOT
AS EVOTEC
SB SPORT FC
Exempt : VIEILLES CANAILLES

AS DRT
RCLSP
NEW TEAM
INTERNAT FC

Beaupuy Hb
Roques Hb
M. Cerdan St
La Ramée St

Me 16/11 20h15
Lu 14/11 20h30
Lu 14/11 19h45
Lu 14/11 19h45

LE COMITE SERA FERME LE LUNDI 31 OCTOBRE

La réunion de la Commission se tiendra donc le
Mercredi 02 novembre aux horaires habituels

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



02 novembre 2022

N°10

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

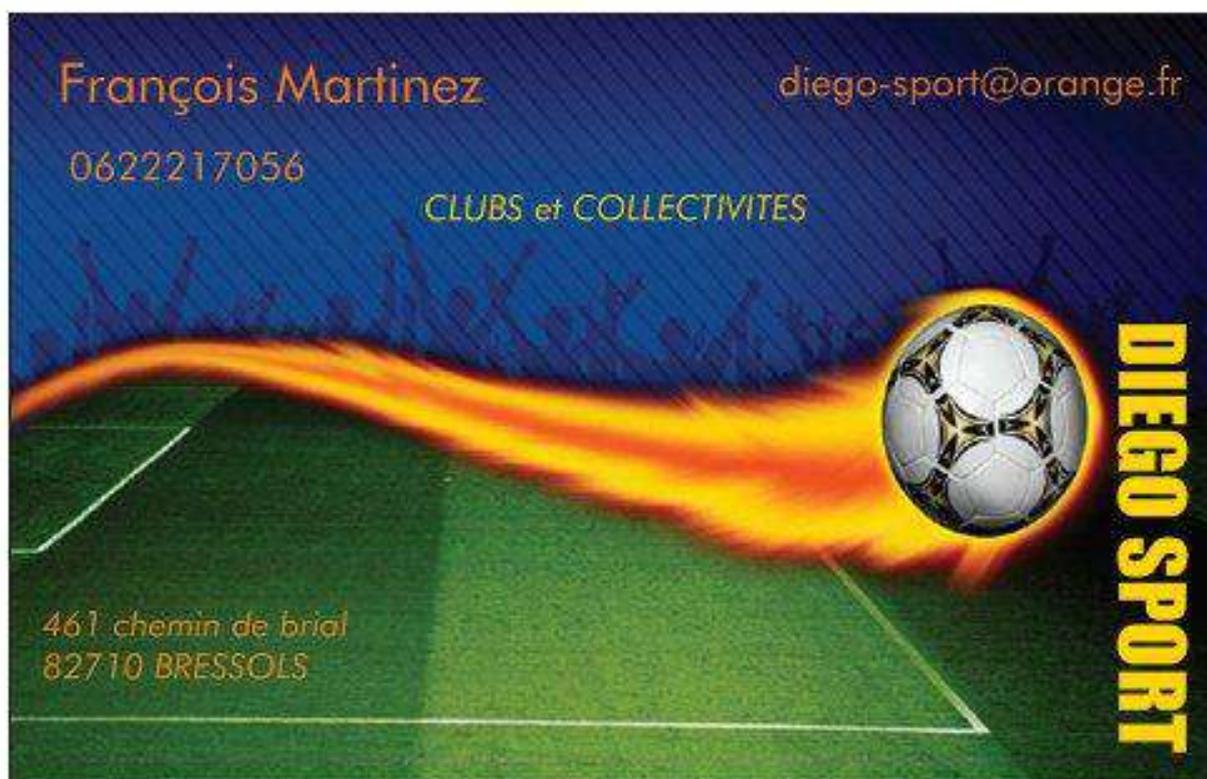


- Réunion de la Commission,
- Code du Sportif,
- Trésorerie,
- Frais d'arbitrage,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 43,
- Sportivité Semaine 43,
- Sanctions,
- Litige,
- Rencontres remises,
- Rectificatifs Calendrier,
- Calendrier Semaines 45 & 46,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a green field and a blue sky with a crowd silhouette. The text includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez

0622217056

diego-sport@orange.fr

CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Mercredi 02 novembre 2022.

Présents : Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

CODE DU SPORTIF

Tout sportif, débutant ou champion s'engage à :

- 1 - Se conformer aux règles du jeu
- 2 - Respecter les décisions de l'arbitre
- 3 - Respecter adversaires et partenaires
- 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5 - Etre maître de soi en toutes circonstances
- 6 - Etre loyal dans le sport et dans la vie
- 7 - Etre exemplaire, généreux et tolérant

TRESORERIE

L'encaissement des **chèques d'engagement** se fera à partir du **15 Novembre**.
Les équipes à qui cela risquerait de poser un problème de trésorerie parce qu'elles n'ont pas encaissé les inscriptions de leurs adhérents **doivent nous prévenir rapidement**.

FRAIS D'ARBITRAGE

Nous vous rappelons une dernière fois, bien que ce soit toujours marqué dans le pense bête, **que les frais d'arbitrage doivent être donnés à l'arbitre avant le match**.

Sachez que tout règlement non parvenu à la commission le lundi suivant la rencontre, entraînera la perte du match par pénalité.

PENSE BÊTE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

①② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)

Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Joueur FURRER Steve licence NON DEPOSEE (Carton blanc OK)
TOULOUSESA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)	25/10 (17)			07/11
	10/10 (1)	25/10 (1)			21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)	05/10 (17)			07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)			21/11
	17/10 (1)				28/11
	24/10 (1)				05/12
FC BALEC	21/09 (2)	21/09 (2)	02/11 (2)	02/11 (2)	07/11
	10/10 (1)	17/10 (1)	02/11 (1)	02/11 (1)	21/11
	07/11 (1)				19/12
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)	25/10 (35)	25/10 (35)	31/10
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (16)	10/10 (16)			07/11
	10/10 (6)	10/10 (6)			21/11
	17/10 (1)	18/10 (1)			28/11

	31/10 (4)				12/12
ASEAT	26/09 (17)				07/11
	17/10 (2)				28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)	24/10 (19)			07/11
	10/10 (4)	24/10 (4)			21/11
	31/10 (4)				12/12
FORZA VIOLA FC	10/10 (18)	13/10 (18)	19/10 (18)	24/10 (18)	21/11
	10/10 (9)	13/10 (9)			21/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
	07/11 (1)				19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (19)	06/10 (19)	02/11 (19)	02/11 (19)	21/11
	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (3)	17/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	28/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	24/10 (6)	02/11 (6)	02/11 (6)	02/11 (6)	05/12
	07/11 (1)				19/12
AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)				05/12
	07/11 (2)				19/12
GRINTA US	10/10 (20)	25/10 (20)			21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)			28/11
	07/11 (2)				19/12
INTERNAT FC	26/09 (16)	18/10 (16)	24/10 (16)	24/10 (16)	07/11
	17/10 (2)	18/10 (2)	24/10 (2)	24/10 (2)	28/11
	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)				12/12
IO TEAM	10/10 (20)	10/10 (20)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)			07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)			05/12
AS MATRA	22/09 (22)	22/09 (22)	22/09 (22)	22/09 (22)	07/11
	22/09 (1)	22/09 (1)			07/11
	17/10 (4)	17/10 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11
MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)			07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)			21/11
	24/10 (3)				05/12
NEW TEAM	05/10 (3)	05/10 (3)	24/10 (3)	24/10 (3)	21/11
	31/10 (2)	25/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	12/12

	07/11 (2)				19/12
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11
PASPORT	26/09 (22)	14/10 (22)	02/11 (22)	02/11 (22)	07/11
	03/10 (3)	14/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	14/11
	24/10 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	05/12
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)			07/11
RCLSP	26/09 (18)	17/10 (18)			07/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
SAINT ALBAN	26/09 (5)	03/10 (5)			07/11
	10/10 (3)	19/10 (3)			21/11
SB SPORT FC	26/09 (9)	27/09 (9)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	17/10 (2)	17/10 (2)	02/11 (2)	02/11 (2)	28/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)	24/10 (3)			21/11
	31/10 (3)				12/12
TOLOSA DUCKS	07/11 (2)				19/12
O. TOULOUSE	26/09 (10)	11/10 (10)			07/11
	10/10 (2)	11/10 (2)			21/11
	17/10 (6)	11/10 (6)			28/11
	24/10 (2)				05/12
TOULOUSE SA	26/09 (4)	10/10 (4)			07/11
	24/10 (1)	24/10 (1)			05/12
	31/10 (1)				12/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du JOUEUR	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
US AERO FOOT	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
ALTRAN FOOT	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
AS DRT	16 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
ASEAT	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022

AS EVOTEC	19 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
LES SHADOCKS DE SEILH	1 Joueur	-	A compter du 07/11/2022
AS MATRA	1 Joueur	-	A compter du 07/11/2022
MECAPROTEC FC	17 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
MISTRAL PL	25 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
NIMBA O.T	9 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
FC POTO	23 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
RCLSP	18 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	5 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
SB SPORT FC	9 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
O. TOULOUSE	10 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	4 Joueurs	-	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

Division Excellence : Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA B	0	-	5	PASPORT	
USEMA COLOMIERS	6	-	2	AJ SAINT EXUPERY	
FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	2	FC POTO	
ASEAT	0	-	1	ASC CNES	

Exempt : MECAPROTEC FC

Division Promotion Excellence : Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA A	2	-	0	US AERO FOOT	
DYNAMO FC	0	-	2	TOULOUSE SA	
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	0	O. TOULOUSE	
AGATE FC	4	-	2	FORZA VIOLA FC	

Exempt : ALTRAN FOOT

Division Honneur : Journée 3 aller

MISTRAL P.L.	0	-	5	TOLOSA DUCKS	
FC BALEC	0	-	2	IO TEAM	
AS MATRA	4	-	2	SAINT ALBAN	
NIMBA OT	0	-	1	GRINTA US	

Exempt : ASFP LUSITANOS

Division Promotion : Journée 3 aller

ASCA	0	-	2	INTERNAT FC	
LES VIEILLES CANAILLES		-		NEW TEAM	 
AS EVOTEC	3	-	6	SOPRA STERIA FOOT	
SB SPORT FC	4	-	3	RCLSP	

Exempt : AS DRT

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Semaine 43 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FC POTO, DYNAMO FC, FC BALEC, NIMBA OT, LES VIEILLES CANAILLES & NEW TEAM

Rappel Semaine 42 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : MECAPROTEC FC & LES SHADOCKS DE SEILH

SPORTIVITE SEMAINE 43

SEPT sorties temporaires, **VINGT DEUX** avertissements et **CINQ** rouges (1 direct et 4 pour double sanction) pour **16** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre ATHLETICO TOLOSA B / PASPORT du 26/10/2022 - Excellence - Journée 3 aller :

Pour "*CONTESTATION DES DECISIONS DE L'ARBITRE*"

- AVERTISSEMENT -, puis

Pour "*PROPOS INCORRECTS*"

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - e**),

BERNOVILLE Youri, capitaine, licence n°55673202, (ATHLETICO TOLOSA B)

- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique, à compter du 02/11/2022.

Rencontre USEMA COLOMIERS / AJ SAINT EXUPERY du 26/10/2022 - Excellence - Journée 3 aller :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE*"

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

EL GUADI Samy, licence n°899987, (AJ SAINT EXUPERY)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 07/11/2022.

Rencontre ASEAT / ASC CNES du 27/10/2022 - Excellence - Journée 3 aller :

Pour " *ENERVEMENT* " - SORTIE TEMPORAIRE -,
puis

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE* " - AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - g**),

BERNAULT Cédric, capitaine, licence n°385634, (ASEAT)

- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique, à compter du 02/11/2022.

Pour " *ENERVEMENT* " - SORTIE TEMPORAIRE -,
puis

Pour " *CONTESTATION DES DECISIONS DE L'ARBITRE* " - AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) sanctions au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - g**),

GIRARD Loïc, licence n°55559635, (ASEAT)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

Pour " *FAUTE DERNIER DEFENSEUR* " - EXCLUSION -
Ce qui entraîne (**ART 32 - §C - a**),

DE SOUSA Nicolas, licence n°812083, (ASC CNES)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

Rencontre SHADOCKS DE SEILH / O. TOULOUSE du 28/10/2022 - Promotion Excellence - Journée 3 aller :

Pour " *TACLE DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 30/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

MOGHRANI Zoheir, licence n°951803, (O. TOULOUSE)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 07/11/2022.

Rencontre SB SPORT FC / RCLSP du 24/10/2022 - Promotion - Journée 3 aller :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -,
puis

Pour " *TACLE DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (**ART 32 - §B - e**),

LOPES Sergio, licence n°812364, (SB SPORT FC)

- Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

LITIGE

Rencontre NIMBA O.T / GRINTA US du 24/10/22 - Honneur - Journée 3 aller:

Suite au contrôle périodique des feuilles de match, la sous-commission en application du règlement (**Art 31 - §E - 2**), décide :

Pour participation du joueur SAGNO Moriba, licence n°811333 (NIMBA O.T), **pas de licence déposée pour ce joueur cette saison,**

- **Match perdu par pénalité à NIMBA O.T**, qui marque **0 (zéro) point**, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **GRINTA US** marque **4 (quatre) points**, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

RENCONTRES REMISES

Durant les semaines 44 & 45 vont se dérouler les premières rencontres remises de la saison.

Nous vous informons que la commission a décidée de modifier **l'article 16- §C- 2 du règlement intérieur** à compter de cette saison.

Dorénavant les joueurs participant à cette rencontre remise, doivent être qualifiés à la DATE EFFECTIVE (et non plus à la date initiale prévue) de la rencontre.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4 :

MISTRAL P.L

O. TOULOUSE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022

Division : Excellence - Journée 4 aller

PASPORT

ASC CNES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

ASEAT

AJ SAINT EXUPERY

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 5 :

FC CANTOU'LOUSAIN	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 10/11	20h15
SAINT ALBAN	FC POTO	St Alban Faure Hb	Lu 07/11	20h30
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sordelo St	Me 09/11	19h45

Exempt : ASFP LUSITANOS

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 4 :

ASCA	SB SPORT FC	Beaupuy Hb	Me 09/11	20h15
ASC CNES	NEW TEAM	(avancé à Sem. 44)		
INTERNAT FC	SHADOCKS DE SEILH	(avancé à Sem. 44)		

Poule B - Tour 4 :

ATHLETICO TOLOSA A	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 10/11	19h45
FC BALEC	RCLSP	Roques Hb	Lu 07/11	20h30

Exempt : VIEILLES CANAILLES

Poule C - Tour 4 :

DYNAMO FC	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 07/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	ASEAT	M. Cerdan St	Lu 07/11	19h45

Exempt : TOULOUSE SA

Poule D - Tour 4 :

IO TEAM	AS MATRA	Lardenne Synthé	Me 09/11	19h45
USEMA COLOMIERS	US AERO FOOT	Capitany Synthé	Me 09/11	20h00

Exempt : AS DRT

Poule E - Tour 4 :

ALTRAN FOOT	SOPRA STERIA FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 10/11	21h00
MISTRAL PL	O. TOULOUSE	La Ramée St.	Lu 07/11	19h45

Exempt : MECAPROTEC FC

RATTRAPAGE - CHAMPIONNAT

Division : Promotion - Journée 1 aller (remis du 29/09/22)

AS DRT NEW TEAM Sordelo St Je 10/11 19h45

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022

Division : Excellence - Journée 4 aller

ATHLETICO TOLOSA B FC POTO Lardenne Synthé Ve 18/11 20h00
MECAPROTEC FC USEMA COLOMIERS Muret Auriol Synthé Lu 14/11 20h00
PASPORT **ASC CNES** **Sordelo St** **Je 17/11 19h45**
ASEAT **AJ SAINT EXUPERY** **Barran Hb** **Ve 18/11 19h45**
Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Division : Promotion Excellence - Journée 4 aller

ALTRAN FOOT SHADOCKS DE SEILH Blagn. Baradels Sy. Je 17/11 21h00
TOULOUSE SA AGATE FC La Ramée St Ve 18/11 19h45
FORZA VIOLA FC DYNAMO FC Stadium n°4 Synthé Je 17/11 20h15
US AERO FOOT O. TOULOUSE Argoulets St Je 17/11 19h45
Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Division : Honneur - Journée 4 aller

SAINT ALBAN NIMBA OT St Alban Faure Hb Lu 14/11 20h30
ASFP LUSITANOS FC BALEC Castelginest Hb Lu 14/11 20h30
IO TEAM MISTRAL PL Lardenne Synthé Me 16/11 19h45
TOLOSA DUCKS AS MATRA Sordelo St Me 16/11 19h45
Exempt : GRINTA US

Division : Promotion - Journée 4 aller

ASCA AS DRT Beaupuy Hb Me 16/11 20h15
SOPRA STERIA FOOT RCLSP Roques Hb Lu 14/11 20h30
AS EVOTEC NEW TEAM M. Cerdan St Lu 14/11 19h45
SB SPORT FC INTERNAT FC La Ramée St Lu 14/11 19h45
Exempt : VIEILLES CANAILLES

